

L'Étrellois

BULLETTIN MUNICIPAL / N°65 / MARS 2015



Bonne Année 2015

POUR LE PROCHAIN ETRÉLLAIS,
DÉPÔT DES ARTICLES
LE MERCREDI 20 MAI AU PLUS TARD.
SORTIE PRÉVUE
LE 1^{ER} JUILLET 2015.

Rappels :

Pour les associations **une demi-page et 2 photos maximum**

Articles signés par les auteurs

Fournir des fichiers word et non des fichiers PDF.

2 possibilités :

• envoi par mail à la mairie ; mairie.etrailles@wanadoo.fr

Ou

• dépôt par clé USB à la mairie.

MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 14H00-17H00

Mardi, mercredi, vendredi
9H00-12H15 et 14H00-17H00

Jeudi : fermée

Samedi : 9H00-12H00

Tél. 02 99 96 62 11

Fax 02 99 96 53 37

Mail : mairie.etrailles@wanadoo.fr

Site internet : www.ville-etrailles.fr

Permanences en Mairie

Mme le Maire : Le matin (sauf le mercredi)

Rencontre 1^{er} adjoint

L. Jagline sur RDV uniquement

Date du prochain conseil

(sous toutes réserves de changements)

30 mars 2015

Bulletin municipal d'information trimestrielle
Dépôt légal : 2^e trimestre 2014

Directeur de la publication :

Mme le maire d'Étréllais M. CH. Morice

Comité de Rédaction :

Monique Le Solliec, Denise Masson,
Stéphane Davenel, Jean-Pierre Garnier, Loïc Jagline,
Guy Rousselet et Nicolas Turmeau.

Conception et impression :

Imprimerie Morvan-Fouillet - Vitré

« Mme le Maire et les élus sont heureux de vous souhaiter leurs meilleurs vœux de santé, de prospérité, de joies pour 2015. C'est aussi le moment de brosser les actions menées en 2014 et les projets 2015.

Le lotissement du Pré Neuf est presque terminé et accueille déjà plusieurs familles.

La Zone de Piquet Ouest s'étoffe de nouvelles entreprises et d'autres projets sont en cours de finalisation, malgré la morosité économique nationale.

Zone des Artisans : Suite à la délocalisation d'entreprises et des rencontres avec les Co-lotis, l'étude d'une requalification de la zone artisanale est programmée pour 2015. Ce projet, **validé à l'unanimité** par le conseil municipal en 2014, est mené en concertation avec les riverains, la commission urbanisme et le Cabinet Legendre de Vitré. Cette zone d'1 hectare, permettra la densification souhaitée par la Loi ALUR par des terrains constructibles en cœur de bourg.

La base travaux de la LGV occupée par EIFFAGE est libérée et restituée à la commune (aménagement foncier), soit 6 hectares viabilisés pouvant accueillir après modification du PLU, des activités économiques. Les opportunités et potentiels sont étudiés avec le service développement économique de Vitré Communauté et les élus.

Piquet Nord Est, zone communautaire en cours de viabilisation, accueillera les transports LAHAYE, ainsi que la Forge de Victor (Ets ORHANT La Guerche) qui reprend l'entreprise BUSINARO. Une parcelle contiguë au Madison est libre pour une éventuelle extension de l'hôtel. Les transports Désert ont renforcé leur présence sur le site TransOuest et des négociations foncières sont en cours pour un agrandissement de leur aire de stationnement.

Mot de la majorité

L'équipe municipale majoritaire a souhaité rappeler sa volonté de conforter nos atouts géographiques avec le dynamisme économique de Vitré Communauté. L'arrivée de nouvelles entreprises et une nouvelle offre d'habitat (ZAC de la Plesse) assureront de nouvelles recettes afin de ne pas avoir à utiliser la pression fiscale sur les administrés et temporiseront la baisse des dotations de l'état (contribution demandée à toutes les collectivités afin de contribuer à l'effort national de baisse des déficits publics).

Depuis 11 mois, volontaires et soucieux de l'intérêt général, les élus et les membres des commissions donnent de leur temps sur tous ces projets ainsi que sur tous les aspects assurant le bon fonctionnement de la commune. L'expression démocratique s'exerce dans toutes ces commissions par des débats sereins et constructifs. Pourquoi ne peut-il en être de même aux séances de conseil municipal ?

Les élections de 2014 ont validé une équipe municipale conforme au nouveau mode de scrutin de liste, dégageant 18 sièges à la liste arrivée en tête et 5 à la suivante.

C'est un fait qui ne peut être changé, c'est **la loi** qui s'applique ... A la grande déception de la minorité, qui rappelle dans tous les débats le chiffre de 49% des votants. La commune a des enjeux à tenir, des objectifs à atteindre qui ne pourront être menés que si le respect des règles, de l'autre, de tous... s'installe enfin. C'est de la responsabilité de chaque élu qui a des droits mais surtout des devoirs ! Jean Jacques Rousseau écrivait « Pour connaître les hommes, il faut les voir agir ».

L'équipe municipale majoritaire s'exprime ici collectivement et unanimement.



INFO :

Lundi 16 février une enquête de la gendarmerie a été ouverte suite au dépôt en mairie d'écrits anonymes malveillants le weekend du 14/15 février.



ETRELLES AU FIL DES JOURS

MARS

- 14 Concours de Pêche - Association de Pêche Etrellaise - Aire de Loisirs "La Prévalaye"
17 Concours de belote - Anciens combattants AFN - Salle Saint Hippolyte
27 Concours de Belote - Club de l'Amitié - Ancienne Salle des Sports
28 Repas Bénévoles Football - Salle Saint Hippolyte

AVRIL

- 4 Chasse aux œufs Anim'Etelles - Salle Saint Hippolyte + Parc Maison de Retraite
11 Loto Football Ancienne Salle des Sports
16 Don du sang - Salle Saint Hippolyte
17 Loto Club de l'Amitié - Salle Saint Hippolyte

MAI

- 7 Repas Club de l'Amitié - Salle Saint Hippolyte
10 Commémoration armistice 1945
22 Concours de palets Club de l'Amitié - Ancienne salle des Sports
30 Bal Country Volley et Danses Country - Ancienne salle des Sports

JUIN

- 6 Tournoi Football - Terrains des Sports
7 Manifestation Association "Mieux Vivre à Etelles"
12 Assemblée Générale Basket - Salle des Mariages
13 Assemblée Générale Football - Complexe sportif
20 Forum des Associations suivi de la fête communale (Repas, Soirée années 80 et feu d'artifice) Anim'Etelles et toutes les associations Complexe sportif et place Chanoine Delalande
21 Gala de Danse GRYMDA - Théâtre à Vitré
26 Fête de l'école Privée Notre Dame de Lourdes
Ecole ou Ancienne Salle des Sports si mauvais temps
28 Fête de l'école Publique Robert Doisneau - Pole enfance ou Ancienne salle des Sports si mauvais temps

JUILLET

- 9 Don du sang - Salle Saint Hippolyte

AOUT

- 28 et 29 Cabaretrelles Envies de Scènes - Ancienne Salle des Sports
30 Kermesse Maison de Retraite H. Hévin - Ancienne Salle des Sports si mauvais temps

SEPTEMBRE

- 13 Courses de "Rosales" OGEC Ecole Privée Notre Dame de Lourdes Centre bourg
du 14/09 au 24/09 Portes Ouvertes Gymnastique Volontaire - Complexe Sportif

INSCRIPTIONS EN CATÉCHÈSE POUR L'ANNÉE 2015-2016

L'inscription à la catéchèse des enfants des écoles publiques d'Argentré, d'Etelles, de Le Pertre et de Gennes, pour la prochaine rentrée, se fera lors de deux permanences au presbytère d'Argentré

**le mardi 16 juin de 18h15 à 20h
ou le samedi 27 juin de 10h à 12h.**

Si vous souhaitez inscrire ou ré-inscrire votre enfant (CE1, CE2, CM1, CM2) merci de venir à l'une de ces deux permanences muni du livret de famille catholique ou la date et le lieu de baptême. Paiement à l'inscription par chèque de préférence.

Rappel : la première communion se fait à la fin de la 2^e année de catéchèse quel que soit l'âge de l'enfant.



Sommaire

Agenda Etelles	p 3
Etat-civil	p 4
Vie communale	p 4 à 6
Vie pratique	p 7 à 11
Tarifs communaux	p 12
Rétrospective	p 13
Conseils municipaux	p 14 à 18
Vie scolaire	p 19
Vie associative	p 20 à 26
Ultra Tour	p 27
Semaine Petite Enfance	p 28

Horaires des messes

*Dates des messes 10h30 :
deuxième et quatrième
dimanches du mois*

Secrétariat : 02 99 96 61 55

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00
et de 14h30 à 16h30

Urgences (en dehors des horaires de secrétariat)
02 99 96 61 55

Diacre J.M. QUETIER 02 99 49 58 69

Tous les mardis, une permanence est tenue
au presbytère d'Etelles de 10h à 12h.

Hommage au père Brûlé

Le Père Brûlé, curé de la paroisse et donc de la communauté d'Etelles, est arrivé en 2008. Il était reconnu pour son sens de l'accueil et son sens de l'humour, sa disponibilité. Il était particulièrement proche des enfants et des jeunes mais aussi des personnes fragiles à qui il portait une attention particulière. Il nous a quitté trop vite. Né en 1949, il avait été ordonné prêtre en 1976 et a marqué sa présence partout où il est passé. Notre communauté assure le diocèse de sa reconnaissance pour lui. avoir donné une personne si proche de chacun. Merci Père Brûlé !



G. THEBAULT

État Civil

DÉCES

12/08/2014	POTTIER Pierre - La Roussière
16/10/2014	ROUSSIGNE Madeleine - 5 rue Hyacinthe Hévin
15/11/2014	TRICOT née ROSSIGNOL Yvonne - 5 rue Hyacinthe Hévin
18/11/2014	PEU Marie-Joséphine - 5 rue Hyacinthe Hévin
23/11/2014	FERRE Arsène - 8 rue de Vendée
28/11/2014	ORHANT Hyacinthe - lieu dit « La Gérardière »
02/12/2014	LOUVEL Louis - 27 La Motte Gérard
09/12/2014	PERRIER née LODIEL Lucienne - 3 rue Normand d'Étrelles
16/12/2014	COSTARD André - 5 rue Hyacinthe Hévin
19/12/2014	ROBIN née BOURGOUIN Adrienne - 8 rue du Capitaine François Guéroult
27/12/2014	GUITTON René - 5 rue Hyacinthe Hévin
23/12/2014	BÉRAULT Jacqueline - 5 rue Hyacinthe Hévin
16/01/2015	HEULOT née GAUDIN Marie-Josèphe - La Petite Lande

NAISSANCES

30/10/2014	Joy BÉTIN - 10 a La Croix Limier
28/11/2014	Evan THEBERT - lieu dit « La Savatrais »
05/01/2015	Hugo CHRISTOPHE - 7 Impasse de la Bâte
13/01/2015	Malo COTINIAUX - 2 rue de la Moutaudière
22/01/2015	Maheva MILA - 12 rue de Normandie

MARIAGES

15/11/2014 Svetlana LUKIC et Sasa NIKOLIC
7 rue des Saulniers - ÉTRELLES



Forum des associations

Le samedi 20 juin 2015 Étrelles s'apprête à vivre une journée très riche en animations. La commission animation de la commune met en place une journée d'animations avec les associations.

- Dès 10h00, différentes associations d'Étrelles proposeront des démonstrations jusqu'à 17h30.
- A 12h00 un apéro concert et une restauration rapide seront proposés
- A 19h00, une restauration sera ouverte à tous (sans doute cochon grillé). La nuit commencera avec

un bal des années 80 exclusivement (vous pouvez venir déguisé), à 23h45 un feu d'artifice sera tiré puis reprise du bal.

Près de 20 associations ont déjà pris rendez-vous. Pour les autres associations il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Une réunion de préparation aura lieu le jeudi 12 mars à la salle des mariages.

Journée festive où la bonne humeur sera l'invitée d'honneur.

L.Jagline
Adjoint à l'animation

OUVERTURE
de la plateforme déchets verts
jusqu'à fin Octobre :

Tous les lundis et vendredis de
16H30 à 18H30
Sauf jours Fériés
de début mars à fin octobre.



RÉOUVERTURE À ÉTRELLES.

BAR « LE COPACABANA »

Fin Mars début Avril, le bar « le Copacabana » après avoir fait peau neuve va rouvrir ses portes.

Le nouveau nom du bar est déjà connu : « Tapas'soif »

Paulo le gérant bien connu (joueur de Foot à Étrelles) ouvrira tous les jours de 8h00 à 1h00 le week-end.

Comme son nom l'indique, le Tapas'soif proposera des tapas à l'heure de l'apéro pour se retrouver entre amis le tout dans une ambiance chaleureuse comme dans les deux pays où l'on propose des tapas (Espagne et Portugal) et il y aura la possibilité de restauration rapide.

Les travaux ont débutés et dureront près de deux mois.
Souhaitons bonne chance à Paulo.



CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous vous informons que le cabinet de masso-kinésithérapie de Monsieur ROCA Antoine situé au 18 bis rue normand d'étrelles déménagera au 10 Zone d'Activité de Piquet Ouest à Étrelles à partir du 2 Mars. Le numéro de téléphone reste inchangé 09 54 77 89 68. Antoine ROCA



INFOS TRAVAUX VOIRIE

Les principaux projets de travaux pour 2015 concernent l'aménagement d'une partie de la rue Julien Caillel, et de la rue du Mazé, les finitions des travaux connexes à la LGV, le renouvellement d'éclairage public, la création d'îlots franchissables rue Ile de France, la peinture du parking place Chanoine de la Lande, la poursuite des joints du dallage dans le centre bourg. ...



TOUT LE MONDE EST PRESSÉ !

Dans un monde qui évolue très rapidement, tout le monde est de plus en plus pressé ! Plusieurs personnes se plaignent de vitesses excessives dans le bourg. Une grande partie de ce dernier est en zone 30. Il est de la responsabilité de chacun de respecter les limitations de vitesses, les priorités à droites et les autres usagers des voies. Il serait malheureux que pour gagner quelques secondes, la vitesse engendre un accident grave voire irréparable. Merci de respecter les trottoirs qui ne sont en aucun cas des places de stationnement et obligent les piétons à marcher sur la chaussée !

L'adjoint à la voirie
S Davenel

EMPLACEMENTS CONTENEURS DÉCHETS

Ces emplacements ne sont pas des poubelles ! Ils sont utiles à tous et méritent d'être respectés afin de les laisser propres pour les voisins. Les déchets non recyclables doivent être mis dans les conteneurs et non à côté. Les sacs jaunes doivent être déposés seulement la veille au soir de la collecte pour éviter qu'ils ne traînent trop longtemps.

Face à ces soucis récurrents, le Smictom du Sud Est propose aux communes la fourniture et pose de conteneurs semi-enterrés. Il resterait à la charge de la commune uniquement le terrassement, le remblaiement et l'aménagement final. Ce système de collecte est imposé dans tous les nouveaux lotissements. Même si ces installations obligent les habitants à se déplacer pour amener leurs poubelles, il y aurait plusieurs avantages :

- une sécurité pour les habitants et notamment les enfants car le camion ne ferait plus de marche arrière dans les impasses
- pas de jour de collecte hebdomadaire (possibilité de mettre ses déchets tous



les jours, sauf la nuit bien sûr)

- pas de risque d'éparpillement des déchets par le vent ou les animaux
- plus de passage de camion au porte à porte d'où limitation de la gêne à la circulation
- réduction de la consommation de carburant du camion et donc des particules dans l'air et du CO2
- une meilleure intégration paysagère

Ne tient plus compte des jours fériés et décalage de collecte

Le choix pourra être discuté en commissions environnement et voirie et une première tranche pourrait concerner le lotissement du Champ Blanc et une partie du bourg en fonction du budget.

S Davenel

« ZÉRO PHYTO », VOTRE COMMUNE ÉVOLUE

Lors du 16^e carrefour de l'eau le 29 janvier dernier, le Conseil Régional a attribué le Prix « Zéro Phyto » à la commune d'Ételles. Depuis 2008, les agents communaux ont diminué petit à petit l'utilisation de pesticides avec la mise en place de la gestion différenciée des espaces publics. Depuis 2012,

la commune n'utilise plus de pesticides et je remercie l'ensemble des services techniques d'Ételles pour leurs capacités à s'être adaptés à de nouvelles méthodes de travail et à de nouveaux matériels. Même si pour certains habitants, leur commune peut leur paraître pas suffisamment entretenue, la réglementation imposera prochainement la non utilisation de produits phytosanitaires. Ételles fait partie des 168 communes bretonnes « Zéro Phyto » sur 1270. Votre commune évolue !

L'adjoint à l'environnement,
S Davenel



Remise au salon à Rennes.

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La semaine du DD se déroulera du 1^{er} au 7 juin 2015. Il y aura un repas « bio » de servi dans les écoles et à la maison de retraite le jeudi 4 juin le midi. Et l'après-midi, des élèves des 2 écoles participeront à ramasser les déchets dans une partie du bourg avec l'aide des agents communaux.

L'adjoint à l'environnement,
S Davenel

COMMISSION BÂTIMENTS

- Des travaux sont engagés salle St Hippolyte, nous changeons le système de chauffage.
- Nous y construisons une chaufferie et nous changerons les radiateurs. Les travaux seront interrompus durant tout le mois de février pour la mise en place des équipements pour les représentations de la théâtrale.

Laurent Fesselier

EHOP, LE NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT CITOYEN



Envie d'aller au travail autrement, de réduire votre budget transport ? Vous modifiez votre rythme professionnel ? Ayez le réflexe Ehop !

Parce que se rendre à son travail pèse de plus en plus lourd dans le budget des ménages.

Parce que covoiturer permet d'améliorer ses trajets quotidiens : moins de dépenses, moins de fatigue, plus de sécurité et plus de convivialité !

Ehop est un réseau de covoiturage départemental spécialiste du domicile – travail, et peut répondre à vos attentes. Economique, responsable et solidaire, Ehop vous met en relation avec d'autres covoituteurs de votre territoire, tout en considérant vos contraintes au quotidien (horaires, rendez-vous personnels, rythmes scolaires ...). Covoiturez quand vous voulez et d'où vous voulez ! Certains jours, toute la semaine, depuis le collège, une aire de covoiturage, le bourg ... et jusqu'à la porte de votre entreprise.

Pour s'inscrire, c'est simple, gratuit, et c'est ici : www.ehop-covoiturage.fr. Pourquoi pas vous ?

Un renseignement ? 02 99 35 10 77

Le réseau Ehop est porté par l'association Covoiturage+.

Covoiturage + est une structure de l'économie sociale et solidaire, soutenue par les collectivités et entreprises du département. Elle porte le projet de développement du covoiturage domicile – travail en Ille-et-Vilaine depuis 2002. Elle a pour objectif de faire reconnaître ce mode de déplacement comme un réseau de transport en commun innovant.

Vie communale

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE À ETELLES

Du 9 au 14 mars prochain, diverses animations et rencontres sont proposées aux familles, jeunes parents, professionnels de la petite enfance et adolescents pour les besoins du jeune enfant.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise cette semaine en partenariat avec les associations locales : Espace jeux, Bibliothèque, Maison de Retraite et les institutions du territoire.

Deux réunions d'informations (salle des mariages) :

- ♦ La diversification alimentaire chez le jeune enfant par la PMI de Vitré (mardi 10 - 20 h)
- ♦ Le Baby Sitting pour les adolescents par le PIJ d'Argentré (samedi 14 - 10 h)

Le programme de la semaine est consultable sur le site internet de la commune : ville-etrelles

Christèle BUFFET
Adjointe Elue CCAS



Les réservations de la salle St Hippolyte sont privilégiées aux Etrellais en raison de la réservation de la salle 1 an à l'avance et les réservations par les non Etrellais 3 mois à l'avance. Si une famille etrellaise complète la convention pour une famille habitant hors Etrellais, elle fait perdre l'avantage des réservations pour les Etrellais.

L.Jagline

Dernière minute



Le pont de Piquet sera fermé à toute circulation à partir du 2 Mars et ce pour 5 semaines pour une remise en état. La voie rapide restera ouverte dans la journée et sera fermée toutes les nuits.

Vie pratique

LE BISTROT MÉMOIRE DU PAYS DE VITRÉ

POUR VIVRE AVEC LA MALADIE D'ALZHEIMER

Lieu d'échanges

Avec d'autres malades, d'autres familles, des bénévoles d'association : des aidants professionnels, des personnes ressources...

Quand ?

Le 1^{er} lundi du mois au Bar « L'Espérance »
21, bd des Rochers à VITRÉ
Le 3^e lundi du mois au Bar « La Rozell »
1, place de l'Eglise à LOUVIGNE de BAIS

Pourquoi ?

Pour passer un bon moment de convivialité, discuter autour d'un verre, partager ses interrogations, s'exprimer et dialoguer librement

Comment ?

Possibilités d'aller et venir, comme il vous convient tous les 1^{er} et 3^e lundi du mois de 14h30 à 17h30. Espace ouvert à tous. Entrée libre

Renseignements :

ADSPV : 02 99 75 84 13 ou

CLIC de Vitré Communauté : 02 99 74 33 01.



ELECTIONS LES 22 ET 29 MARS 2015 : DES NOUVEAUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Les 22 et 29 mars, les Bretiliens voteront pour élire leurs conseillers départementaux (nouvelle dénomination des conseillers généraux) qui siègeront au Département.

De nouveaux cantons, des binômes et un renouvellement complet

Première nouveauté : l'Ille-et-Vilaine compte désormais 27 cantons (et non plus 53), redessinés pour garantir un certain équilibre démographique d'un canton à l'autre à l'échelle du département.

Deuxième nouveauté : chaque citoyen votera pour un binôme composé d'un homme et d'une femme afin d'instaurer une parité stricte, et leurs suppléants (un homme et une femme). Les bulletins de vote comporteront donc 4 noms au total. La conseillère et le conseiller du canton seront élus solidairement (on ne pourra pas panacher entre les différents binômes qui se présenteront). Toute modification des noms où tous noms rayés conduiront à la nullité du bulletin.



Troisième nouveauté : l'assemblée départementale est entièrement renouvelée (lors des scrutins précédents l'assemblée était renouvelée par moitié tous les trois ans). En Ille-et-Vilaine, il y aura désormais 54 conseillers départementaux (contre 53 aujourd'hui) élus pour un mandat de 6 ans.

L'assemblée qui dirige le département prend officiellement le nom de Conseil départemental (en remplacement de « Conseil général »). Le nom d'usage, « Département », restera couramment utilisé.

Son président sera élu par ses pairs lors de la séance d'installation de l'assemblée, le jeudi 2 avril 2015 à Rennes.

La Direction de la communication
Département d'Ille-et-Vilaine



ABAISSEMENT À 15 ANS DE L'ÂGE MINIMAL POUR L'INSCRIPTION EN AUTO-ÉCOLE

Référence : code du service national

1- Par décret n° 2014-1295 du 31 octobre 2014 portant diverses dispositions en matière de sécurité routière, l'âge minimal pour apprendre à conduire un véhicule à moteur sur une voie ouverte à la circulation publique, en vue de l'obtention du permis, est désormais de 15 ans dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite (art.R211-3 du code de la route).

2- Compte tenu des dispositions du code du service national exigeant d'être en règle avec l'obligation de recensement avant l'âge de 18 ans et avec l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté (JDC) entre 18 et 25 ans, certaines auto-écoles exigent des candidats âgés de moins de 16 ans la production de l'attestation de recensement.

3- La direction du service national précise que l'âge à partir duquel les Français doivent se faire recenser n'a, quant à lui, pas été modifié (art. L.113-1 et R.*111-1 du code du service national) et demeure à 16 ans. La nature et les conditions de production des pièces relatives au service national exigées pour une demande de permis de conduire (art.1, III.G. de l'arrêté du 20.04.2012 modifié) n'ont pas plus été modifiées.

4- En conséquence, il ne saurait être exigé des Français âgés de moins de 16 ans l'accomplissement de l'obligation de recensement. Avant leur 16^e anniversaire, les jeunes gens ne doivent pas être recensés par les mairies et ils n'ont pas à justifier de leur situation vis-à-vis des obligations du service national pour une inscription en auto-école.

QUELQUES INFOS

Objets trouvés ou perdus : pensez à déposer les objets, signaler les animaux trouvés sur la commune auprès du secrétariat de la mairie ou de joindre la mairie si vous avez égaré un objet, un animal,

ou « l'Arche de nos compagnons » à Saint germain du Pinel : 02 99 96 70 60 (seulement en cas de perte d'animaux)

Image de la commune pour le tri des poubelles (car poubelles éventrées, local poubelle plein de détrit, déchets près des bornes à verres ...) Possibilité d'avoir une carte avec 18 passages à la déchetterie d'Argentré du plessis en complétant un imprimé avec pièce justificative de domicile de - de 3 mois).



FRELON ASIATIQUE

En cette fin d'année 2014, la lutte contre le frelon asiatique en Ille et Vilaine se solde par plus de 1000 nids détruits sur l'ensemble du département avec une concentration particulière sur le sud et le bassin rennais.

Avec la chute des feuilles, de nouveaux nids sont encore localisés en ce début décembre, ces nids doivent être considérés comme étant en fin de vie.

Une activité minimale peut éventuellement y être observée, cependant tout traitement est désormais inutile car les nouvelles reines ont déjà quitté le nid à la recherche d'un abri pour l'hiver.

Ces nids vont se dégrader progressivement avec le vent et la pluie et ne seront en aucun cas réoccupés l'année prochaine.

Par conséquent, nous vous informons que nos services n'engagent plus aucune destruction de nid à compter de ce jour car l'opération n'aurait aucune justification réelle et constituerait pour vous une dépense inutile.

L'équipe de la FGDON 35 reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Toutes nos actions en détail sur <http://www.fgdon35.fr/>



**3 DATES DE COLLECTES DU SANG
À LA SALLE ST HIPPOLYTE :**

Les jeudis 16/04/2015, 09/07/2015,
Le mardi 10 /11/2015 après-midi.



L'ADMR D'ARGENTRE DU PLESSIS - UNE AIDE PERSONNALISÉE

Faisant partie du réseau national ADMR, l'Association ADMR d'Argentré du Plessis répond aux besoins de tout public : seniors, personnes en situation de handicap, familles ayant besoin de garde d'enfants ou de soutien ménager...

L'Association propose un éventail de prestations ; aide à la personne (Toilette, douche...), ménage, repassage, portage de repas, aide aux repas, accompagnement (aide aux courses, promenade...), garde d'enfants... Les prestations proposées permettent suivant les besoins de soulager les aidants familiaux, de maintenir un hébergement à domicile, d'entretenir le lien social, de consacrer du temps à d'autres activités que les tâches ménagères, de faire garder vos enfants en toute sécurité... Nous intervenons sur les communes d'Argentré du Plessis, Le Pertre, Brielles, Gennes sur Seiche, Saint Germain du Pinel, Domalain, Vergeal, Torcé, Etreilles, Mondevert, Bréal sous Vitré et Erbrée.



De gauche à Droite :
Rene RIAUDEL, Bénévole
Laurence SENIOW, Secrétaire
Chantal GENDRY, Aide à Domicile
Marie-Josèphe FOUCHET, Bénévole

Les bénévoles membres du conseil d'administration, et responsables de l'Association participent activement aux recrutements, à la gestion quotidienne du personnel, et à la constitution des dossiers de prise en charge.

Pour toute demande, vous pouvez vous adresser au bureau de l'association, qui transmettra cette dernière au bénévole référent de votre commune, afin qu'il puisse venir à votre domicile compléter avec vous votre demande.

Chaque service bénéficie d'une réduction d'impôt de 50%... Alors n'hésitez plus...

ADMR Argentré du Plessis
11 Rue Alain d'Argentré
35370 Argentré du Plessis
Tél : 02 23 55 06 17

Mail : argentre.asso@admr35.org
Ouvert au public les mardis et jeudis
matins de 8h à 12h

L'Association recherche également des bénévoles ayant du temps libre, aimant le contact et voulant s'investir dans la vie associative de sa commune.

Pour plus d'information, contactez le secrétariat au 02 23 55 06 17.

JOURNAL MUNICIPAL

CONNAÎTRE MA NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ

Un nouveau territoire depuis le 1^{er} janvier 2014

Depuis le 1^{er} janvier 2014 et la fusion des territoires de Vitré Communauté, la Communauté de Communes du Pays Guerchais, de Bais et de Rannée, la communauté d'agglomération regroupe 46 communes soit 79 000 habitants.

POURQUOI UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ?

Notre communauté d'agglomération permet de réaliser à plusieurs communes des services, aménagements et équipements destinés aux habitants et aux entreprises.

Cela leur permet de réaliser conjointement ce qu'elles ne peuvent réaliser seules et de mutualiser leurs moyens.

COMMENT FONCTIONNE VITRÉ COMMUNAUTÉ ?

La Communauté d'agglomération a un conseil communautaire composé de 87 représentants des communes. Le nombre de conseillers communautaires dépend du nombre d'habitants. Chaque commune est

Le Président et les Vice-présidents

Président : Pierre Méhaignerie.

1^{er} vice-président : Auguste Fauvel. Finances, affaires foncières, personnel et mutualisation.

2^e vice-président : Dominique de Legge. Développement économique.

3^e vice-président : Teddy Régnier. Identité, communication, évènementiel et tourisme.

4^e vice-président : Pierre Després. Logement, commerce, gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

5^e vice-président : Daniel Bausson. Travaux.

6^e vice-président : Bernard Renou. Transports et mobilité.

7^e vice-président : Louis Ménager. Urbanisme opérationnel, eau, randonnées, schéma directeur cyclable, paysage.

8^e vice-président : Thierry Travers. Insertion, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), jeunesse.

9^e vice-président : Nathalie Clouet. Développement durable et plan climat énergie.

10^e vice-président : Dominique Kerjouan. Sports.

11^e vice-président : Pascale Cartron. Santé.



représentée au conseil et aucune ne peut disposer de la majorité.

Pour son bon fonctionnement, elle a aussi un Bureau qui se réunit chaque mois pour prendre des décisions selon les délégations que le Conseil lui a donné. Chacun des 46 maires est membre du Bureau. Vitré Communauté compte aussi 11 vice-présidents et un président.

LES PRINCIPALES RECETTES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

- Les ressources fiscales : 85% de ces recettes proviennent des impôts (dont 57 % des entreprises), 15% sont des dotations de compensation de l'Etat suite à la réforme de la taxe professionnelle.

- La dotation globale de fonctionnement. Il s'agit d'une enveloppe que l'état attribue à toute collectivité pour l'aider dans le financement de ses projets et des services aux citoyens.



En Bretagne, des conseils neutres,
objectifs et gratuits

0805 203 205

www.bretagne-energie.fr

Présentation de la mission d'espace INFO→ENERGIE

Un lieu privilégié pour concevoir et améliorer son habitat, réduire ses consommations d'énergie, choisir son mode de chauffage, s'informer sur les énergies renouvelables, le choix de matériaux, ...

L'espace INFO→ENERGIE du Pays de Vitré-Porte de Bretagne, est un service de conseils **gratuits**, neutres et indépendants financé par l'ADEME Bretagne (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et le Conseil Régional de Bretagne.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance... Vous souhaiteriez avoir une idée et connaître les aides financières existantes ? Vous voulez comprendre vos devis ?

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec le conseiller de votre territoire au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec le conseiller dans les locaux de la Maison du Logement au 47 rue de la Notre Dame à Vitré.

Des permanences délocalisées sont programmées sur RETIERS à la Maison du développement -16 rue Louis Pasteur (uniquement sur rendez-vous) 10h à 12h, les 1ers et 3èmes vendredi de chaque mois.

11 novembre 2014

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 19 sur 63

Décrets, arrêtés, TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU LOGEMENT, DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA RURALITÉ

Arrêté du 24 octobre 2014 relatif à l'actualisation annuelle des tarifs
pour le mètre carré de taxe d'aménagement (art. L. 331-11 du code de l'urbanisme)

NOR : EL2425257A

Le ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité,
Vu l'article L. 331-11 du code de l'urbanisme,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Conformément aux dispositions de l'article L. 331-11 du code de l'urbanisme, les valeurs au mètre carré de surface de construction, constituant l'assiette de la taxe d'aménagement perçue à l'occasion de la construction, de la reconstruction sont actualisées au 1^{er} janvier de chaque année, en fonction du dernier indice du coût de la construction connu à cette date, et arrondies à l'euro inférieur.

Ces valeurs sont fixées au 1^{er} janvier 2011, date de référence. A cette date, l'indice de référence est l'indice du coût de la construction du 2^e trimestre 2010, soit l'indice 1 517 publié au *Journal officiel* du 10 octobre 2010.

Le dernier indice connu s'élevant à 1 621 (indice du 2^e trimestre 2014, JO du 19 septembre 2014), les tarifs par mètre carré de construction s'élèvent, pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, aux valeurs suivantes :

	HORS ÎLE-DE-FRANCE	ÎLE-DE-FRANCE	PAYDUS
Coût (1 mètre K€)	96 €	78 €	1 90
Indice 2010 (indice 1000)	70 4	70 4	1 05

Art. 2. – Le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 24 octobre 2014.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages,
L. GROSSETI

Décembre 2014

Coordination des
**Jardiniers
de Bretagne**

mce
la maison
de la consommation
et de l'environnement



**Pays
touristiques**
des Côtes-d'Armor

MORBIHAN
LE DÉPT. DU SUD DE LA BRETAGNE



**Bassins
versants**
de Bretagne

Bienvenue dans mon jardin en Bretagne

Ouvrez les portes de votre jardin au naturel
les 13 et 14 juin 2015 !

Grande porte-ouverte de jardins amateurs !

La prochaine édition de *Bienvenue dans mon jardin en Bretagne* aura lieu les 13 et 14 juin prochains. Lors de cet événement régional, plus d'une centaine de jardiniers amateurs ouvrent gratuitement les portes de leur jardin pour échanger sur techniques qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Petits ou grands, en longueur ou en carré, en ville ou en campagne, jardin privé ou partagé, tous ont leur intérêt et sont entretenus de la même façon : sans pesticides ou engrais chimiques et avec beaucoup de passion.

Pourquoi jardiner au naturel ?

Pollution des eaux par les pesticides, perte de biodiversité, accroissement de la production de déchets verts, problèmes de santé publique : autant de bonnes raisons qui poussent les acteurs du jardinage, de l'environnement et du tourisme à promouvoir les solutions de jardinage au naturel. Paillage, compostage, récupération d'eau de pluie, accueil des insectes auxiliaires et des oiseaux, engrais verts... : autant de moyens simples pour un jardin beau et sain.

L'opération *Bienvenue dans mon jardin en Bretagne* est co-organisée par la coordination des Jardiniers de Bretagne, la Maison de la Consommation et de l'Environnement, le Conseil Général des Côtes-d'Armor, les pays touristiques des Côtes-d'Armor, le Comité départemental du tourisme du Morbihan, la Maison de l'Agriculture Bio 29, l'Association des Communes du patrimoine rural de Bretagne et les bassins versants de Bretagne.

Nous recherchons des jardiniers !

En 2013 plus de 65 000 visites ont été faites dans les 175 jardins participants à *Bienvenue dans mon jardin en Bretagne*.

Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologiques sans pesticides, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors ouvrez votre jardin avec notre appui le week-end des 13 et 14 juin 2015 !

Pour vous inscrire, c'est facile !

Téléchargez la fiche d'inscription :

www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org

ou inscrivez-vous en ligne :

www.jardinaunaturel.org/inscription-bienvenue.php

Inscriptions
avant le
3 avril
2015 !

Mail/ bienvenuedansmonjardin@mce-info.org

Cette action s'inscrit dans le programme «Eau et Pesticides», www.jardinaunaturel.org qui bénéficie du soutien de :





L'AGENDA 2015

Du 20 au 30 mars : Semaine pour les alternatives aux pesticides

Pendant les 10 premiers jours de printemps, le public est invité à mieux s'informer sur les enjeux tant sanitaires qu'environnementaux des pesticides et sur leurs alternatives au travers de centaines de manifestations partout en France et dans une vingtaine d'autres pays.

En avril : Semaine Départementale de la Réduction des Déchets

Des animations seront proposées par les différents syndicats de collecte des déchets d'Ille-et-Vilaine pour apprendre à réduire ses déchets.

Du 20 au 26 avril : Semaine Internationale de la Couche Lavable

LE SAVIEZ-VOUS ? Un enfant utilise 400 kg de couches par an ! Pendant cette semaine dédiée aux couches lavables, des associations en font la promotion, avec de nombreux échanges sur les pratiques. Sur cette période, des promotions sont aussi proposées pour s'équiper.

Samedi 6 juin : Les portes ouvertes du SMICTOM

Visites guidées du Centre de tri des emballages recyclables et du Centre de Valorisation Énergétique des Déchets ultimes. Démonstrations de collecte. Animations diverses sur le tri et la réduction des déchets. Tout public.

30 mai au 5 juin : Semaine Européenne du Développement Durable

De nombreuses animations sont organisées par les collectivités et les associations sur le thème du développement durable : énergie, déchets, consommation...

Avec un composteur, fabriquez votre engrais à partir de vos déchets organiques !

Reservez dès maintenant votre composteur sur le www.smictom-sudest35.fr ou par téléphone au **02 99 74 44 47**

Un **biosseau** et une **formation** offerts lors de la distribution des composteurs

Dates et lieux de distribution (présentation pédagogique) :

- 2 mars à Rennes
- 3 mars à M'be
- 21 mars à Châteaubourg
- 28 mars à Châteaubourg
- 7 avril à La Roche-de-Frigo
- 12 septembre à Janzé
- 19 septembre à Villé
- 26 septembre à Châteaubourg
- 3 octobre à Châteaubourg
- 10 octobre à La Roche-de-Frigo

Réservation possible jusqu'à 15 jours avant la date de distribution

Exemple parsons la valeur de nos déchets
RÉDUCTION VITE NOS DÉCHETS, ÇA DÉMORNE
www.smictom-sudest35.fr

SMICTOM SE 35 - Principales thématiques abordées - année 2015

Avril	<p>Semaine Internationale de la Couche Lavable - 20 au 26 avril</p> <p>Semaine Départementale de la réduction des déchets - en avril</p> <p>La semaine pédagogique du SMICTOM</p>	
Mai	<p>Les jours fériés</p> <p>Programme Local de Prévention - bilan des 5 dernières années et nouvel engagement</p> <p>Semaine Européenne du Développement Durable - 30 mai au 5 juin</p>	Sortie de l'Echo du tri
Juin	<p>Portes ouvertes du SMICTOM - 6 juin</p> <p>Le rapport annuel du syndicat - chiffres clés 2014</p> <p>Pique-nique sans déchets</p> <p>Heure de collecte d'été</p>	
Juillet	<p>Accès par carte à la déchèterie : bilan et projection</p> <p>La résolution des points noirs sécurité de la collecte</p> <p>Le tri en vacances</p>	
Août	<p>La rentrée verte</p> <p>Le compostage individuel</p>	
Septembre	<p>Le tri à la maison, au travail, à l'école...</p> <p>Subventions aux associations</p> <p>La valorisation énergétique des déchets</p> <p>La distribution des sacs jaunes</p>	
Octobre	<p>Le broyage des branchages</p> <p>Le packaging alimentaire</p>	
Novembre	<p>L'Énergie renouvelable et de récupération</p> <p>Semaine Européenne de la Réduction des Déchets - fin novembre</p> <p>La newsletter du SMICTOM</p>	Sortie de l'Echo du tri
Décembre	<p>Prépare un Noël sans déchet</p> <p>Les jours fériés</p> <p>Le tri des déchets des fêtes de fin d'année</p>	

Contacts : Nadège DOURNIN, responsable du pôle communication - 02 99 74 25 27 - n.dournin@smictom-sudest35.fr
Yoann BOISSARD, chargé de communication - 02 99 74 47 49 - y.boissard@smictom-sudest35.fr
Les dossiers web : www.smictom-sudest35.fr/dossier

Tarifs applicables au 15 Décembre 2014

Cantine municipale 2014/2015	Commune	H-Commune
Repas enfant	3,99 €	4,77 €
Repas adulte	4,87 €	
Garderie Rentrée 2014/2015		
de 7 h 30 jusqu'à 8 h 35	1,75 €	1,95 €
après 8 h jusqu'à 8 h 35	1,15 €	1,35 €
de 8 h 20 à 8 h 35	0,15 €	0,35 €
de 16 h 15 à 16 h 30	0,15 €	0,35 €
de 16 h 15 jusqu'à 17 h	1,15 €	1,35 €
de 16 h 15 jusqu'à 18 h	1,75 €	1,95 €
de 16 h 15 jusqu'à 18 h 30	1,95 €	2,15 €
mercredi de 12 h à 12 h 30	0,50 €	0,70 €
au-delà de 18 h30 (par 1/4 h)	3,50 €	3,50 €

Concessions pour les 2 cimetières		
Concessions à 15 ans	70 €	
Concessions à 30 ans	170 €	

Columbarium	Achat	Concession
1 alvéole pour 30 ans	500 €	170 €
1 cave urne pour 15 ans	250 €	70 €
1 Cave Urne pour 30 ans	250 €	170 €

Droit de Place Parking Ch Delalande		
Marchands ambulants	170 €	
Marchands Occasionnels	25 €	
Cirques et Spectacles (avec électricité)	50 €	

Copies (unité)	Particuliers	Associations*	si + 100 copies
Format A4	0,25 €	0,15 €	0,10 €
Format A3	0,35 €	0,20 €	0,15 €
Recto-Verso	0,35 €	0,20 €	0,15 €
Fax	0,60 €	0,60 €	0,50 €

Location Matériel	Commune	H-Commune	Associations*
Table avec tréteaux (petite / grande)	5€ / 8€	10€ / 15€	Gratuit
Chaise	0,40 €	0,80 €	Gratuit

Location Matériel	Associations*	Autres**
Barrière sans transport	Gratuit	0,20 €
Grille	Gratuit	1 €
pénalité de non-retour	Gratuit	100 €
Vidéoprojecteur	Gratuit	/
Parquet - au mètre carré-	Gratuit	2 €
Badge perdu ou détérioré	20 €	20 €

* Uniquement pour les associations Etrellaises concourant à l'intérêt général et sont ouvertes à tous les Etrellais

** Entreprises et associations hors-Commune

Location Salle des Mariages (sauf soir de CM)	Été (Du 01/05 au 30/09)	Hiver (du 01/10 au 30/04)	Gratuit
Réunion / demi-journée	50 €	70 €	Sépulture/ Associations*
Réunion / journée	80 €	100 €	Sépulture/ Associations*
Avec vidéo-projecteur	+ 50€	+ 50€	Sépulture/ Associations*

Location Maison des Associations	Été (Du 01/05 au 30/09)	Hiver (du 01/10 au 30/04)	Gratuit
demi-journée	30 €	40 €	Associations*
Journée	50 €	60 €	Associations*

Location Salle St Hippolyte (120 places)	Été (Du 01/05 au 30/09)	Hiver (du 01/10 au 30/04)
Avec tables / chaises / 120 couverts		
Etrellais (week-end)	220 €	240 €
Non-etrelais (week-end)	320 €	340 €
Location à la demi-journée	60 €	100 €
Location à la journée	80 €	120 €
Associations* (1 week-end par an)	gratuit	gratuit
Associations* (semaine)	gratuit	gratuit

* Uniquement pour les associations Etrellaises concourant à l'intérêt général et sont ouvertes à tous les Etrellais,



Ste Barbe

Ste Barbe décoration de Christian Plattier



Voeux du maire



Galette des rois du club de l'amitié

Déménagement de la base LGV



Travaux sur la ligne LGV



Marche téléthon



Téléthon remise d'un chèque de la classe 4



Téléthon



Téléthon lâcher de ballon

Conseil municipal du 24 Novembre 2014

Présents : M. JAGLINE Loïc, 1er Adjoint,
Mmes : BARBOT Aurélie, BEAUGE
Christèle, BUFFET Christèle, DESSINET
Nadine, HARNOIS Rachel, LOUAPRE
Marina, LOUVEAU Magalie, MASSON
Denise, SAVATTE Stéphanie, THEOT
Blandine, MM : DESILLE Arnaud, FES-
SELIER Laurent, GAUTHIER Vincent,
LEGOURD Christian, MAUDET Bernard,
MAUXION Jean-Luc, ROUSSELET Guy,
TURMEAU Nicolas

Excusé(s) avec procuration : Mme
MORICE Marie-Christine MM :
DAVENEL Stéphane GARNIER
Jean-Pierre

Excusé : M. GENDRON Michel
M. JAGLINE assure exceptionnellement
la présidence du CM (Mme Morice étant
malade)

Le compte-rendu de la séance du Conseil
Municipal du 13 Octobre 2014 est approuvé
à l'unanimité.

■ MATÉRIEL DE DÉSHÉBAGE ALTERNATIF – DEMANDE DE SUB- VENTION À L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE

La Commune peut bénéficier d'une sub-
vention auprès de l'Agence de l'Eau Loire
Bretagne jusqu'à 35% maximum du coût
de l'acquisition du matériel de désherbage
alternatif (montant estimatif du désherbeur
mécanique : 5 712€ TTC). La commission
voirie avait validé cette acquisition en
2014.

A l'unanimité, Pour : 22

■ MATÉRIEL DE DÉSHÉBAGE ALTERNATIF – DEMANDE DE SUB- VENTION À LA RÉGION BRETAGNE

Le conseil municipal décide : De demander
une subvention au Conseil Régional, dans
le cadre de sa politique en faveur de l'en-
vironnement, pour l'acquisition d'un maté-
riel de désherbage alternatif d'un montant
de 5712€ TTC.

A l'unanimité, Pour : 22

■ FINANCES LOCALES – RENOUVELLEMENT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Le 7 Novembre 2011, le Conseil Municipal
d'Etelles a institué la Taxe d'Aménagement
(TA) en remplacement de la Taxe Locale
d'Équipement (TLE) et la Participation
pour Aménagement d'Ensemble (PAE).
Le taux de 1.5% avait été repris sans exo-
nérations comme pour la TLE.

Proposition : même taux de 1.5% sans
exonérations.

A l'unanimité, Pour : 22

■ ASSAINISSEMENT COLLECTIF – REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2015

La Nantaise des Eaux et Véolia sollicitent
la Commune sur le tarif de la redevance
d'assainissement collectif 2015, à fixer
par délibération du Conseil Municipal.

Proposition : pas d'augmentation de la
redevance d'assainissement pour 2015,
soit part fixe 8.24€ /branchement et
0.58€/m³ pour la part variable.

Résultat du vote : A l'unanimité,
Pour : 22

■ EAU POTABLE – RAPPORT ANNUEL 2013 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DE L'EAU DU SIE DE CHÂTEAUBOURG

Mme BUFFET, en tant que délégué titulaire,
présente le rapport annuel 2013 du SIE
de Châteaubourg, adopté le 23/09/2014
(prix et qualité du service public d'eau
potable)

Le Conseil Municipal décide : D'approuver
le rapport annuel 2013 du SIE de Châ-
teaubourg

A l'unanimité, Pour : 22

■ LOCAUX RUE DU CAPITAINE F. GUERAULT – SIGNATURE D'UN BAIL PROFESSIONNEL

Ces locaux appartenant à la Commune
sont composés de trois salles, d'un hall
et d'un sanitaire, et sont sollicités pour
une location par Mmes Pielot et Dumarché
pour une activité libérale de sages femmes
Des travaux de rénovation à hauteur de
23 000€ sont prévus (moquette au mur,
parquet tâché...). Loyer mensuel prévu
de 750€.

A l'unanimité, Pour : 22

■ ALSH – DÉSIGNATION DE MEM- BRES ÉLUS POUR LE COMITÉ DE PILOTAGE

Suite à la délibération n°2014-88 relative
à la signature de la convention Tripartite
avec la Fédération Familles Rurales pour
la gestion du CLSH, le Conseil Municipal
doit désigner trois membres élus et un
suppléant qui siégeront au comité de
pilotage du CLSH.

Suite à la Commission Enfance-Jeunesse-
Intergénération, Mme BUFFET propose
sa candidature ainsi que celles de Mme
THEOT et de M. MAUDET (Mme Dessinet
suppléante).

A l'unanimité, Pour : 22

■ ENFANCE-JEUNESSE – SEMAINE ELI ÉTÉ 2015

Au regard de la fréquentation pour l'été
2014, 46 enfants pour la semaine de Juillet
et 28 enfants pour la semaine d'Août, il
est proposé de renouveler l'expérience
en 2015 pour 48 jeunes (1550€/semaine)
pour la semaine du mois de Juillet, et pour
36 jeunes pour la semaine du mois d'Août
(1400€/semaine).

Le contrat enfance jeunesse passé avec
la CAF assure une prise en charge à hauteur
de 40 à 45 % du coût.

Proposition : semaine 28 du 06 au 10
Juillet, et semaine 35 du 24 au 28 Août
2015, soit 2 950€ pour les deux semaines ;
tranche d'âge : 11 à 15 ans

Un courrier a été envoyé à la FSCF 35
pour rappeler l'importance de la sécurité
des enfants, notamment suite à l'activité
réalisée dans les rues d'Etelles (« troc'pa-
tates »).

A l'unanimité, Pour : 22

■ VENTE PARCELLES COMMUNALES

Proposition de vente d'une partie d'une
parcelle communale à 3 propriétaires de
l'Allée et de la Rue Ille de France qui en
avaient fait la demande.

Estimation des Domaines : 10€/m².

Bornage et frais de notaire à la charge
des demandeurs.

A l'unanimité, Pour : 22

■ CIMETIÈRE – REPRISE DE CONCES- SIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Concessions de plus de trente ans d'existence
et dans un état d'abandon constaté à deux

Conseil municipal du 24 novembre 2014 (suite)

reprises, à trois ans d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L 2223-13 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

La faculté est donnée aux communes de reprendre les concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon. Les familles des concessions reprises sont averties, lorsqu'elles sont identifiées. Transfert pris en charge par la commune.

M. JAGLINE informe le Conseil qu'il faudra prévoir les études et les travaux pour l'agrandissement du cimetière eu égard aux réglementations d'emplacements disponibles minimum. Il préconise la priorité aux habitants Etrellais.

A l'unanimité, Pour : 22

QUESTIONS DIVERSES

• **Délibération subvention du voyage humanitaire d'Alexia BOISRAME et demande d'Alexis HUET**

La Préfecture informe le Conseil Municipal que la délibération prise pour attribuer une subvention de 59€ pour un voyage à but humanitaire à Mme Alexia BOISRAME est illégale, car la Commune ne peut pas subventionner un projet d'une personne privée, même à caractère humanitaire, s'il n'est pas dans un cadre associatif. La subvention ne pourra pas être versée.

Une réponse a été faite dans ce sens à M. Alexis HUET qui est parti en Australie, et qui avait également demandé une subvention.

• **Mme BUFFET informe le Conseil Municipal de la création d'un journal du CCAS** qui sortira tous les 3 mois afin d'informer des projets communaux et de maintenir le lien social auprès des personnes seules ou isolées. Rôle d'un CCAS dans une Commune.

Le 1er numéro sera distribué dans l'Etrellais.

Ensuite, il sera distribué par les aides à domicile, les membres du CCAS, le club de l'Amitié, les commerçants. Le pliage est effectué par les résidents de la maison de retraite d'Etrellais.

• **Courrier joint de la CSF.**

Mme BUFFET dit qu'il s'agit d'un courrier envoyé aux familles de l'association en charge de l'accueil de loisirs et aux élus, suite à la demande d'un groupe de parents souhaitant adhérer à Familles Rurales pour la reprise de l'Accueil de loisirs au 1er janvier 2015. Partenariat évoqué lors de la réunion organisée par le bureau de L'association Kinderboum.

• **Dates des séances de conseil**

Communiquées en séance précédente dans la mesure du possible et en fonction des dossiers et leurs urgences. Mme Buffet invite les élus à appeler le secrétariat général en cas de questionnement.

Conseil municipal du 15 décembre 2014

Le Conseil Municipal s'est déroulé sous la présidence de Madame MORICE Marie-Christine, Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BEAUGE Christèle, BUFFET Christèle, DESSINET Nadine, HARNOIS Rachel, LOUAPRE Marina, LOUVEAU Magalie, MASSON Denise, SAVATTE Stéphanie, THEOT Blandine, MM : DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, GARNIER Jean-Pierre, JAGLINE Loïc, LEGOURD Christian, MAUDET Bernard, MAUXION Jean-Luc, ROUSSELET Guy, TURMEAU Nicolas

Excusé(s) avec procuration : MM : DESILLE Arnaud, GAUTHIER Vincent, GENDRON Michel

Excusé : Mme BARBOT Aurélie

■ VITRÉ COMMUNAUTÉ – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR LA RÉALISATION DES TESTS D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Changement des modalités de contrôles (avant test hydraulique – demain test mécanique), et de l'élargissement de la Communauté d'Agglomération depuis le

01 Janvier 2014 : Vitré Communauté souhaite signer une nouvelle convention. Coût par test : 11€ inchangé ; convention signée pour une durée de 3 ans et reconduite tacitement par période d'un an.

A l'unanimité, Pour : 22

■ FINANCES LOCALES – VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2015

La Commune d'Etrellais n'a pas augmenté les tarifs communaux depuis 2009 (les locations, photocopies, matériel, etc...) La Commission Finances, réunie le 11 Décembre 2014, a balayé l'ensemble des tarifs communaux en vigueur et propose au conseil municipal le fruit de ses réflexions.

M. LEGOURD, Mme THEOT et Mme HARNOIS font des observations sur l'envoi de l'ordre détaillé envoyé le vendredi, le tableau non inclus à l'ordre du jour, la définition d'intérêt général... notion non entendue aux dires de M Garnier à la commission finances...

Mme Beauge précise que la commission a travaillé sur la proposition soumise, M

Davenel redit avoir noté la notion d'intérêt général.

Mme Le Maire souligne les délais contraints : date de tenue de la commission le jeudi 11/12, envoi de l'ODJ détaillé le vendredi 12/12 ; l'impossibilité pour les services de formaliser la proposition de la commission avant le lundi jour du conseil.

Le Conseil Municipal décide : De fixer les tarifs communaux de la manière suivante : voir page centrale

Décision du conseil :

Résultat du vote : Vote à main levée, Pour 17, contre 0, Abstentions : 5, Blancs 0

■ PATRIMOINE COMMUNAL – DEVENIR DE LA CELLULE MÉDICALE

Terme de la convention : 31 Décembre 2014.

Depuis 2009, date de mise en service de ce local, la destination est de permettre à un ou plusieurs professionnels de santé de s'installer sur Etrellais, créer leur patientèle, pour ensuite acheter la cellule médicale à la commune ; la collectivité n'ayant pas

Conseil municipal du 15 décembre 2014 (suite)

vocation à rester bailleur d'une activité médicale libérale.

La Commission Développement Economique, du 9/12 dernier a donné un avis favorable pour la reconduction de la convention d'occupation précaire pour l'année 2015. Une rencontre est proposée, début 2015, afin d'étudier les problématiques propres aux activités médicales, pour garder l'offre des services médicaux existants.

Le Conseil Municipal décide : De renouveler la convention d'occupation précaire pour la cellule médicale avec Mme FIOT et Mme CELANT pour l'année 2015 (du 01 Janvier au 31 Décembre 2015)

De maintenir le montant mensuel du loyer à 550€

A l'unanimité, Pour : 22

■ ASSAINISSEMENT COLLECTIF – MISE EN PLACE DU CONTRÔLE DE CONFORMITÉ DES INSTALLATIONS LORS D'UNE CESSION IMMOBILIÈRE

CONSIDERANT que ce contrôle s'inscrit dans une véritable démarche de lutte contre la pollution visant à :

- supprimer les rejets directs d'eaux usées en milieu naturel

- réduire les entrées d'eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées

- améliorer le fonctionnement de la station d'épuration en réduisant la variabilité des volumes à traiter et la dilution des effluents par temps de pluie

Le Conseil Municipal décide : De rendre obligatoire le contrôle de conformité des installations de collecte des eaux usées du bien raccordé au réseau public d'assainissement, en cas de vente de bien immobilier pour les particuliers ou d'un fonds de commerce pour les entreprises. De préciser que ce contrôle sera opéré par la compagnie titulaire de la délégation de service public du service d'assainissement collectif au tarif de 80€HT, et aura une validité de un an

A l'unanimité, Pour : 22

■ ASSOCIATION « MIEUX VIVRE À ETELLES » - MISE À DISPOSITION DE SALLE

Dans sa séance du 15 Septembre 2014, le Conseil Municipal s'est prononcé défavorablement à la mise à disposition d'une salle pour l'association « Mieux Vivre à Etelles ».

Or il appartient au Maire, et non au Conseil Municipal, de se prononcer sur la mise à disposition de salle (en vertu de l'article L. 2144-3 du Code Général des Collectivités Territoriales) ; de plus la décision ne faisait pas état des conditions financières relative à cette mise à disposition,

Mme Le Maire propose donc d'annuler la délibération, accède à la demande de mise à disposition de salle à l'association « Mieux Vivre à Etelles » et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les conditions financières de cette mise à disposition.

- VU l'article L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des personnes Publiques
- CONSIDERANT que l'activité de l'association « Mieux Vivre à Etelles », regroupant des candidats non-élus lors des dernières élections municipales ne poursuit pas un but d'intérêt public communal susceptible de justifier la gratuité en vertu de l'article L. 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Mmes Théot et Harnois argumentent sur le traitement de toutes les associations, sur les statuts, sur la notion d'intérêt général interprétable...M Mauxion sur l'utilisation de salle par la majorité.

Mme MORICE observe que les statuts de l'association « Mieux Vivre à Etelles » précisent « est composée de membres de droit, les non-élus des élections municipales de 2014 de la liste « Etelles : unis pour l'avenir », d'où le caractère politique évident et que « tout autre membre doit être agréé par le conseil d'administration de l'association », donc pas ouverte à tous. Les statuts sont clairs et non interprétables.

Que le tract publié par Mieux Vivre à Etelles et distribué dans toutes les boîtes aux lettres ne peut être considéré comme une action d'intérêt général mais plus comme un support de polémiques ;Mme BUFFET précise qu'elle aurait souhaité que l'Association "Mieux Vivre à Etelles" la contacte afin qu'elle puisse apporter des réponses à leurs interrogations avant de publier ce tract.

Mme le Maire confirme l'utilisation de salles par la majorité, comme proposé aussi à la minorité, bien que pour Etelles (commune de moins de 3500 habitants)

ce ne soit pas un droit pour les élus minoritaires. Cette comparaison ne vaut donc pas pour les non-élus de la liste « unis pour l'avenir » même réunis en association.

Sur demande de plusieurs élus, Mme le Maire propose de procéder aux votes à bulletins secrets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : D'annuler la délibération n°2014-85 en date du 15 Septembre 2014 22, Pour : 21, Contre : 0, Blanc : 1, Suffrages exprimés : 21

De prendre acte de la décision de Mme Le Maire d'accéder à la demande de mise à disposition de l'association « Mieux Vivre à Etelles »

De fixer la contribution financière pour l'utilisation de salle par l'association « Mieux Vivre à Etelles » en fonction du tarif des salles en vigueur

Abstention : 1, Votants : 21, Pour : 12, Contre : 5, Blancs : 4, Suffrages exprimés : 17

QUESTIONS DIVERSES

Affaires diverses

- Arrêt d'activité de M. HEINRY Johann (Camion galette le mercredi soir)

- DIA PLANCHENAU- RIO

Vente de la parcelle cadastrée section B n°1583 au 6 Impasse de la Moutaudière (actuellement 6 Rue du Pré Neuf) au montant de 196 000€.

Pas d'intérêt pour la Commune de préempter.

- DIA ROCHE-GALODE/SCI SGR IMMO

Cession de parts sociales (239) bâtiments dans la ZA Planchaine (ZK n°163), au montant de 101 973€.

Pas d'intérêt pour la Commune de préempter.

- Information sur la périodicité de l'Etrellais, par M JAGLINE

La périodicité actuelle de l'Etrellais est semestrielle (nombre de pages important et informations dépassées 6 mois après). La Commission propose de repasser à 3 numéros par an pour retrouver une actualité plus acceptable. De plus ce support est important pour les personnes n'ayant pas internet.

Conseil municipal du 19 janvier 2015

Le Conseil Municipal s'est déroulé sous la présidence de Madame MORICE Marie-Christine, Maire.

Présents : Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : BARBOT Aurélie, BEAUGE Christèle, DESSINET Nadine, LOUAPRE Marina, LOUVEAU Magalie, MASSON Denise, SAVATTE Stéphanie, MM : DAVENEL Stéphane, FESSELIER Laurent, GAUTHIER Vincent, GENDRON Michel, MAUDET Bernard, ROUSSELET Guy, TURMEAU Nicolas

Absent(s) : Mmes : HARNOIS Rachel, THEOT Blandine, MM : LEGOURD Christian, MAUXION Jean-Luc (Conseillers municipaux présents à l'ouverture de la séance, mais ayant souhaités quitter la séance du Conseil Municipal avant d'aborder le premier point à l'ordre du jour)

Excusé(s) avec procuration : Mme BUFFET Christèle, DESILLE Arnaud, JAGLINE Loïc

Excusé : M. GARNIER Jean-Pierre (urgence paroissiale)

- Approbation du compte-rendu de la séance du 15 /12/ 2014

M. MAUXION demande à distribuer un document rédigé par M. GARNIER Jean-Pierre, aux élus (ainsi qu'à la presse présente) concernant l'association Mieux Vivre à Etreilles et la mise à disposition de salles communales à titre payant. Après prise de connaissance par les élus, un échange s'instaure au sein de l'assemblée. A l'issue du débat, M. MAUXION, M. LEGOURD, Mme HARNOIS et Mme THEOT décident de quitter la séance. Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

■ PATRIMOINE COMMUNAL – DEMANDE D'ACQUISITION DE PARCELLES PLACE CHANOINE DELALANDE

La Mairie a reçu une demande émanant des docteurs DUCHESNE Marie-Cécile et SALLIOT Catherine, dentistes à Etreilles, pour l'acquisition d'une parcelle communale cadastrée parcelle de 87m², située Place

Chanoine Delalande, entre le cabinet de dentistes et le Copacabana.

Estimation des domaines : 79.20€ TTC
Proposition : 100€ au regard de l'emplacement en hyper centre.

Le conseil décide : De proposer un prix de vente de 100€/m² à Mmes DUCHESNE et SALLIOT pour l'acquisition des parcelles B n°1650p et B n°1647, d'une surface d'environ 87m².

De préciser que les frais de bornage et les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs

Pour : 18 A l'unanimité,

Pour les 4 points suivants, il s'agit de projets qui seront validés en Commissions, et réalisés ou non en fonction de la capacité d'autofinancement dégagée en 2014. Cependant, les demandes de subvention doivent être envoyées avant le 31 Janvier 2015.

■ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2015 ET DU PLAN DE RELANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL 35 EXTENSION CIME-TIÈRE

Devis estimatif : 105 921.77€ HT (études et travaux)

Subventions espérées : DETR 31 776.53€ ;
Plan de relance du CG 35 : 21184.35€

A l'unanimité, **pour : 18**

■ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2015 ET DU PLAN DE RELANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL 35 MENUISERIES

Devis estimatif : 48 554.01€ HT.

Subventions espérées : DETR : 14566.20€ ;
Plan de relance du CG 35 : 9710.80€

A l'unanimité, **pour : 18**

■ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2015 ET DU PLAN DE RELANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL 35 : AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ RUE J. CAILLEL ET RUE DU MAZÉ

Devis estimatif : 48 262.80€ HT

Subventions espérées : DETR 12 065.70€ ;
Plan de relance du CG 35 : 9652.56€

La Commission Voirie travaillera sur ce projet et les riverains seront concertés.

A l'unanimité, **pour : 18**

■ FINANCES LOCALES – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2015

Le Conseil Municipal décide : De solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la répartition des produits des amendes de police pour l'opération « aménagement de sécurité à proximité de l'école ND de Lourdes »

A l'unanimité, **pour : 18**

■ URBANISME – RECONVERSION URBAINE DE LA ZA DE L'ECU

La Commission Urbanisme a validé le projet de reconversion urbaine de la ZA de l'Ecu, plus communément appelée ZA des Artisans.

Un devis a été réalisé auprès du Cabinet LEGENDRE, Géomètre-expert à Vitré, pour ces missions :

- Modification n°4 du PLU : 1 600€ HT
- Modification du cahier des charges : 1 100€ HT

- Etude d'urbanisme : 4 620€ HT
- Projet Urbain Partenarial : 3 850€ HT

Le Conseil Municipal décide : De valider l'opération de « reconversion urbaine de la ZA de l'Ecu »

D'engager la modification du PLU n°4 ;
D'engager la modification du cahier des charges de la ZA de l'Ecu

De réaliser une étude d'urbanisme du secteur susvisé ; De lancer une procédure de projet Urbain Partenarial sur ce secteur.

A l'unanimité, **pour : 18**

■ DÉMATÉRIALISATION – CONVENTION AVEC MÉGALIS BRETAGNE

La Commune d'Etreilles utilisera la plateforme de Mégalis Bretagne pour la télétransmission des documents comptables à la Trésorerie (effectif depuis le 01 janvier 2015), et les délibérations au contrôle de légalité de la Préfecture d'Ille et Vilaine. La contribution est supportée par la Communauté d'Agglomération de Vitré Communauté. La Commune ne s'acquitte d'aucune contribution financière pour accéder au bouquet de services numériques.

A l'unanimité, **pour : 18**

Conseil municipal du 19 janvier 2015 (suite)

■ FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ – ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DU SDE 35

L'ouverture des marchés de l'énergie impose aux collectivités de mettre en concurrence leur fournisseur d'électricité dès le 1er Janvier 2016 pour les tarifs supérieurs à 36kVA (tarifs jaunes et tarifs verts).

Le Syndicat Départemental d'Electricité (SDE 35) créé un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité des sites de puissance supérieure à 36 kVA.

La Commune d'Etelles dispose d'un site en tarif jaune (salle des sports).

Ce groupement de commande vise à obtenir des offres compétitives en mutualisant les besoins. Il déchargera ses adhérents des procédures d'appel d'offres et de notification des marchés. Chaque adhérent paiera directement l'électricité au fournisseur retenu dans le cadre de l'appel d'offres.

L'exécution des marchés est assurée par la Commune d'Etelles.

A l'unanimité, **pour : 18**

■ PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION DE POSTE

Création d'un poste d'Adjoint administratif de 2ème classe à compter du 1er février 2015, suite au départ de l'agent en charge des finances (adjoint administratif 1ère classe) Mme DESSINET signale qu'il n'y a pas de personnel supplémentaire en tant que tel.

A l'unanimité, **pour : 18**

■ VIE COMMUNALE – CONVENTION D'UTILISATION DES MISSIONS FACULTATIVES DU CDG 35

Le Centre de Gestion 35 a mis en place un service de missions facultatives pour répondre aux besoins des collectivités territoriales (service de remplacement, conseil en recrutement, préparation des salaires, médecine préventive...) Pour pouvoir solliciter ces missions facultatives, il est nécessaire de signer préalablement une convention générale d'utilisation.

A l'unanimité, **pour : 18**

QUESTIONS DIVERSES

- Subvention Agence de l'Eau

La Commune a reçu une lettre d'éligibilité

pour une subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne au montant de 1 666€ (30% de la dépense) pour l'acquisition du désherbeur mécanique.

Un dossier a également été déposé auprès de la Région Bretagne pour une subvention sur cet investissement

- Commission Développement Economique

La commission compte un nouveau membre non élu. Il s'agit de M. Lamiré, chef d'entreprise sur Vitré et résidant à Etelles.

Table ronde avec les professionnels de santé de la commune prévue le mardi 03 Février 2015.

- Déménagement de la base Eiffage fin Janvier

Le déménagement du site est prévu pour la fin Janvier, début février. Suite à l'aménagement foncier la commune devient propriétaire de ce site comprenant 215 places de parking avec de la voirie.

- Bâtiment Communaux

M. FESSELIER présente le bilan de l'opération de rénovation du local rue F Guérault. Mme DESSINET informe le CM que l'activité des sages-femmes démarre bien.



Dialoguons

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Ecrivez les et déposez le coupon à la mairie.

Posez votre question :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

Vie scolaire

École Robert Doisneau En route pour la nouvelle année...

Marché de Noël

Cette année l'école a organisé son premier marché de Noël en partenariat avec l'APE Robert Doisneau. Au programme : chants, ateliers organisés par les parents, goûter avec la venue du père Noël, vente d'objets réalisés par les élèves.

Portes ouvertes

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le samedi 14 mars 2015, de 9h à 12h. Venez nombreux découvrir les locaux, les différents projets de l'école et rencontrer l'équipe enseignante. Les pré-inscriptions seront possibles ce jour-là.

Projets en cours

Les élèves du CP au CM2 continuent à exploiter leur séjour à Paris et préparent activement un spectacle sur le thème du cabaret. Celui-ci aura lieu le vendredi 10 avril 2015 à 20h.

Les élèves de CM participent au projet du Parlement des enfants. Ils rédigeront un projet de loi sur le thème des Droits des enfants. Ils visiteront l'Assemblée Nationale au mois de mai prochain.

Les élèves de maternelle et de CP iront au Musée des Beaux-Arts de Rennes en mars.



Ils participeront à différents ateliers sur les thèmes de la sculpture, du portrait et de la nature morte.

Sorties scolaires

Les PS-MS passeront une journée à la ferme pédagogique de Saint-Ouen-des-Alleux.

Les GS-CP iront à Saint-Malo visiter l'aquarium et la frégate corsaire.

Pour toute information ou inscription, merci de contacter Mme Luka au 02.99.96.75.83, possibilité de laisser un message sur le répondeur.

Les enseignantes



École Notre Dame de Lourdes

La rentrée de septembre paraît déjà loin. Quelques temps forts vécus au cours de ces premiers mois :

- **Arbre de Noël** : Une nouvelle fois, l'Arbre de Noël de l'école a été un beau moment partagé avec les enfants, les familles et l'équipe éducative. Dans une belle salle décorée par les parents de l'APEL, chaque classe a réalisé une chorégraphie sur le thème du « jardin ». Le lendemain, les élèves ont pu refaire leur danse à la maison de retraite.

- **Spectacles** : Trois classes de l'école (MS, CE1 et CM1) ont pu chacune assister à un spectacle au centre culturel de Vitré.

- **Vergers de Launay** : Les PS sont allés aux vergers de Launay et ont ramené des pommes.

- **Judo** : Aux mois de janvier et février, les CE2 et CM1 ont eu la chance de pouvoir bénéficier de cinq séances d'initiation au

judo avec un éducateur du DOJO Vitréen.

- **Jardin des quatre saisons** : Notre potager a maintenant un nom. Les délégués ont fait remonter les idées de leur classe et les jardiniers ont tranché pour « le jardin des quatre saisons ». Les actions continuent sur temps scolaire ou sur temps de garderie. Quelques exemples : les MS ont planté des fraisiers, les CE1 ont recouvert des endives, les PS ont récupéré des graines d'œillets d'Inde, les CM1 ont semé des pois...

- **Permis** : Les gendarmes sont venus à l'école ! Ils sont intervenus auprès des CE2



et des CM2. Les CE2 ont passé le « permis piétons » et les CM2 le « permis Internet ».

- **Classe poney** : Tous les CE1 sont partis deux jours en « classe poney » à Bruz.

La rentrée paraît donc loin ... mais l'année scolaire est loin d'être terminée ! Encore pleins d'aventures à vivre...

L'équipe éducative

Informations pratiques :

Téléphone : 02 99 96 62 19

-mail : endletrelles@wanadoo.fr

-blog : <http://ecole-ndl-etrelles.over-blog.com>

-Inscriptions/Renseignements : Ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec le directeur Roland Bertel.

Quelques dates :

- Samedi 28 février : portes ouvertes (10h-12h)
- Vendredi 20 mars : carnaval
- Vendredi 26 juin : kermesse de l'école.

Bibliothèque pour tous

Un bilan encourageant pour l'année écoulée : 4123 livres ont été empruntés et 220 lecteurs ont apprécié la compagnie de la lecture. Pour 2015, nous pouvons encore faire mieux...

Venez découvrir les livres et vous initier au plaisir de la lecture.

Notre équipe s'est étoffée : deux nouvelles bénévoles Emilie et Annie ont rejoint nos rangs ; elles-mêmes lectrices, elles assurent à leur tour l'accueil pendant les permanences des mardis, mercredis et samedis et prennent plaisir à apporter leurs conseils à vous

tous qui aimez vous détendre avec un bon livre...

Les enfants des écoles et les tout-petits avec leur assistante-maternelle profitent avec enthousiasme de la découverte des livres ; une plongée dans la lecture qu'ils apprécieront jusqu'à leur plus grand âge comme leurs aînés de la maison de retraite, à qui un choix de livres est proposé chaque mois.

A très vite
Pour l'équipe, Odile Rubin



Une adhésion par famille pour l'année (18€), 3 ouvrages prêtés à chaque visite, prêts gratuits..

À LA MAISON
DES ASSOCIATIONS :
Mardi 17h30/18h30, mercredi
15h30/17h30, samedi 10h30/12h00

A.P.E. Ecole Robert Doisneau

L'arbre de Noël s'est déroulé le dimanche 7 décembre au sein des locaux flambants neufs de la nouvelle école publique où les enfants et parents ont investi les lieux dans une ambiance très conviviale.



L'après-midi s'est articulé autour d'ateliers manuels sur le thème de Noël, ce qui a donné lieu à de bons moments d'échanges entre les familles et chacun a pu repartir avec ses créations.

Les maîtresses avaient également organisé un marché de Noël avec de très belles réalisations des enfants de l'école.

Ces derniers ont égayé cette journée grâce aux chants de Noël qu'ils avaient répétés.

Mais que serait un Arbre de Noël sans la visite du Père Noël qui a ravi petits et grands !



Nous vous donnons rendez-vous le samedi 14 mars 2015 pour la porte ouverte de l'école de 9h à 12h. Ce rendez-vous permet aux futurs élèves ainsi qu'à leurs parents de visiter les locaux, de découvrir leur école et d'échanger avec les enseignants.

La fête de l'école Robert Doisneau aura lieu le dimanche 28 juin 2015 à l'école Robert Doisneau.

L' A.P.E.

APEL Notre Dame de Lourdes

Suite à la création d'un potager, grâce à un groupe de bénévoles, l'arbre de Noël de 2014 avait pour thème la nature et le jardin.

Nous avons pu admirer le travail des enseignants et de leurs élèves habillés en ravissantes coccinelles, en abeilles ou de joyeux jardiniers...



Parmi les événements annuels, comme à chaque portes ouvertes, nous avons le plaisir d'accueillir de nouvelles familles, guidées par les Cm2, le samedi 28 février.

Les enfants auront aussi le plaisir de défiler déguisés dans le bourg à l'occasion du carnaval, le vendredi 20 mars.

Et bien sûr, nous donnons rendez-vous aux familles de l'école le vendredi 26 juin, à partir de 17h30 pour la fameuse kermesse de l'école.

A la rentrée, nous avons discuté de nos différents projets et travaux dans l'école.

Nous prévoyons de redonner un coup de jeune aux bureaux des classes de Cp.

Un réaménagement de la bibliothèque est prévu afin de proposer aux enfants de nouveaux livres dans un endroit confortable pour qu'ils continuent d'avoir le goût de la lecture.

L'Apel participe toujours aux sorties scolaires, à la sortie poney à la hauteur de 20 €/ enfant et de 30€/ enfant pour le séjour à la Bourboule.

Nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles qui viennent aider aux différents rendez-vous et qui contribuent à la vie de l'école.

L'Apel.

Les Diablotins

L'espace-jeux « Les diablotins » est un lieu de rencontre et de partage pour les jeunes enfants de trois mois à trois ans accompagnés d'un adulte référent (assistante maternelle, parent, ...)

Le cadre, l'espace et le choix des jouets sont adaptés à l'enfant et lui permettent de vivre des expériences différentes et complémentaires à sa vie familiale. Une animatrice professionnelle organise et propose des activités d'éveil en collaboration avec les adultes présents.

Ce lieu de rencontre est subventionné par la commune et le conseil général et gratuit



pour les participants. Les rencontres ont lieu à la salle des mariages de 9 h à 11 h 30.

L'inscription est obligatoire et se fait à l'espace jeux sur un registre.

**Pour tout renseignement, contactez
Mme LEMESLE Karole
au 06 64 30 37 81**

(assistante maternelle - responsable de l'Espace Jeux "Les diablotins" - membre du bureau AVAM Vitré)



Dates des ouvertures pour 2015 :

Jeudi 5 Février	Jeudi 25 juin
Lundi 23 février	Jeudi 3 septembre
Jeudi 5 mars	Jeudi 10 septembre
Lundi 9 mars	Lundi 14 septembre
Lundi 16 mars	Lundi 21 septembre
Jeudi 26 mars	Jeudi 1er octobre
Jeudi 9 avril	Lundi 5 octobre
Lundi 27 avril	Lundi 12 octobre
Jeudi 7 mai	Jeudi 5 novembre
Lundi 11 mai	Lundi 9 novembre
Lundi 18 mai	Lundi 16 novembre
Jeudi 4 juin	Lundi 23 novembre
Lundi 8 juin	Jeudi 26 novembre
Lundi 15 juin	



Kinderboom

QUOI DE NEUF À L'ACCUEIL DE LOISIRS D'ETRELLES.....

Jusqu'ici géré par l'association CSF, c'est désormais la fédération Familles Rurales qui devient le gestionnaire de l'accueil de loisirs.

Ce fonctionnement se fera sous forme d'une convention « tripartite » entre la mairie d'Étrelles, la Fédération départementale et l'association locale Familles Rurales d'Étrelles.

Chaque partie apportant ses compétences, se mobilise pour proposer un accueil de qualité aux enfants.

L'objectif principal de cette convention est de pouvoir décharger les bénévoles des tâches administratives de plus en plus lourdes et complexes afin qu'ils puissent se mobiliser sur les projets de l'accueil de loisirs et aussi sur la mise en place de nouveaux projets (soirée parentalité, braderie...) sur la commune.

La nouvelle équipe de l'association familles Rurales a déjà commencé à réfléchir lors du 1^{er} comité de pilotage du 27 janvier dernier :



De gauche à droite : Manuela BELLIER (secrétaire), Servane RICHAUDEAU (Familles Rurales), Gaëlle MALAQUIN (présidente), Bérengère ROULIN (directrice de l'accueil de loisirs) et Aurélie JAGLINE (trésorière)

L'ACCUEIL DE LOISIRS CONSERVE :

Ses heures d'ouverture (7h30-18h45 pendant les vacances / 11h45-18h45 les mercredis)
La même équipe d'animation (Bérengère, Aurélie, Marie-Louise, Marie-Anne) et Anne-Thérèse qui va gérer le temps du midi.

CE QUI CHANGE :

Le système de facturation : Règlement des factures chaque fin de mois (vous recevrez vos factures par mail). Pour l'été le règlement se fera à l'inscription.
Les chèques CESU sont désormais acceptés.

FAMILLES RURALES EN QUELQUES MOTS :

C'est le premier Mouvement familial en France. Composé de 2 500 associations locales, il regroupe 180 000 familles adhérentes. En Ile-et-Vilaine Familles Rurales compte 35 associations locales et 4 500 familles adhérentes.

LES MISSIONS DE FAMILLES RURALES :

- Accueillir les familles et répondre à leurs besoins
- Participer à l'animation des territoires ruraux
- Défendre les intérêts des familles
- Accompagner les parents dans leurs missions d'éducation



Club de l'amitié

Le club de l'amitié d'Étrelles, a fêté son quarantième anniversaire !



Le samedi 13 décembre 2014, a eu lieu le regroupement des adhérents du «Club de l'amitié», afin de marquer dans le temps pour les générations futures, ses 40 années d'existence.

La journée a débutée par un Office Religieux célébré en la Chapelle de la maison de retraite par le Père Paul RESTIF, (adhérent au club) devant une bonne assistance priante et réfléchie, à l'intention des vivants, et des défunts qui nous ont précédés. Le Président Fernand MAIGNAN a ensuite accueilli les adhérents de l'association, au restaurant 'La P'tite Fringale' à Étrelles, conjointement avec le délégué cantonal de 'GEMOUV 35', Jean-Pierre MOUNNIER.

L'assemblée générale guidée par le Président, a permis d'entrevoir l'avenir du 'Club' avec optimisme. Le bilan de l'exercice 2014 a été satisfaisant, tant par les activités traditionnelles que par celles contenues dans le «Gai-Savoir». D'autres séances liées à cette activité (dictée par exemple...) seront proposées au cours de 2015.

Le volet financier a été abordé et l'énumération des : recettes/dépenses avec sa balance favorable, permet d'envisager l'avenir avec un sentiment de confiance.

Le repas pour les 115 convives présents, s'est déroulé dans une chaleureuse ambiance avec de la bonne humeur dans les cœurs, exprimées par des chants, contes et histoires.

Une minute de silence au début du repas, en mémoire des disparus de l'association et plus particulièrement pour les adhérents nous ayant quitté en 2014, a été respectée.

Les diverses activités des derniers mois de l'année 2014 se répartissent entre les différents concours (belote, palets, loto, galette des Rois...etc) ; elles ont été très bien suivies. Ajoutons : le 1^{er} jeudi de chaque mois, une marche organisée est ouverte à tous (adhérent et non adhérent).

Le Président Fernand MAIGNAN avec son bureau, encourage les jeunes retraités à rejoindre le « Club de l'amitié d'Étrelles » ; Qu'ils soient assurés d'avance d'y trouver une très bonne convivialité.



Repas fin année du club de l'amitié

Rappelons que le premier rassemblement du « Club » qui à ses début s'identifiait « Club des loisirs des anciens » a eu lieu en l'année 1974 sur l'initiative de Sœur Pauline. La première Présidence assurée par : Joseph RUBIN, a été suivie par Pierre GOUIN, puis se sont succédés : Marie BAILLEUL ; Marie-Thérèse LODIEL ; Lucienne GEORGEAULT et actuellement Fernand MAIGNAN.

La tradition de fin d'année 2014 qui se termine et celle de 2015 qui se profile, a été respectée par les souhaits formulés par le Président : « BONNE SANTE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS ».

Le bureau du Club de l'amitié



Bureau du club de l'amitié

AFN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS A.F.N..ET S.D.F.

Les A.C AFN et soldats de France ont tenu leur assemblée générale le vendredi 16 janvier 2015 à la salle des mariages. 31 participants dont 11 soldats de France étaient présents.

Après quelques instants de recueillement en mémoire des camarades disparus dont Jean-Marie Chauvel A.C.P.G et Raymond Fougères A.F.N. décédés en 2014. Claude Perrier le trésorier a ensuite présenté le bilan financier qui s'avère satisfaisant. Gaston Gousset le président de l'association a retracé les événements de l'année écoulée et présenté le calendrier 2015.

- Repas de l'association avec animation habituelle le mardi 17 mars
- Commémoration 39-45 le dimanche 10 mai
- Sortie annuelle le vendredi 10 juillet
- Commémoration 14-18 le dimanche 8 novembre et le banquet le samedi 7 novembre
- L'hommage aux morts en A.F.N. aura lieu à Vergéal à une date qui reste à déterminer

A la fin de la réunion Claude Perrier, René



AG des AFN et soldats de France

Hillion et Loïc Jagline ont été réélus au sein du bureau.

Pour terminer cette assemblée générale, une galette des rois a été servie. Pour mémoire, l'association compte 43 adhérents dont 13 soldats de France et 7 veuves.

Cante Navajo's Country

L'ASSOCIATION FAIT PEAU NEUVE !

Nouveau bureau pour l'Association des Cante Navajo's Country dont le Président est désormais Vincent Fuseliez.

Les Cours de danse de déroulent le mardi de 19h45 à 20h45 et de 21h à 22h ainsi que le jeudi de 19h45 à 20h45 et de 21h à 22h.

Ces cours sont animés par Brigitte RAF-FRAY dans la détente et la bonne humeur.

Il vous est possible de nous rejoindre tout au long de l'année !

Nouveauté également cette année : possibilité de s'inscrire à deux cours et ceci sans augmentation de tarif.

Des bals, prestations et animations sont proposés tout au long de l'année permettant aux danseurs de se retrouver en dehors des cours et de mettre en pratique les danses apprises et ce toujours dans un esprit très convivial.



Date à retenir

Le 30 mai 2015 bal country en association avec le club de volley à partir de 20h



Gymnastique volontaire

L'Assemblée Générale du club GYM VOLONTAIRE, le 29 Janvier a été l'occasion pour sa présidente Béatrice LEROUX de faire un point et d'évoquer l'année 2015/2016.

Le club compte **105 licenciés** contre 121 l'an passé. 83 fréquentent les cours GV du lundi 15h/16h et les 2 cours du mercredi 19h15/20h15 et 20h20/21h20, 22 fréquentent les cours en salle musculation le lundi 19h/21h et le jeudi 18h30/20h30. Soit 4 heures.

Ces cours sont proposés par 2 animatrices diplômées et ont comme objectif d'offrir du bien être, de l'épanouissement et ne pas oublier la lutte contre le vieillissement et la sédentarité.

Pour la rentrée de Septembre 2015, le club projette :

- De conserver la gestion des cours de gymnastique volontaire avec possibilité

de créer un autre horaire de cours step/aérobic plus tard en soirée qui a semble-t-il manqué cette année.

- De ne plus gérer à son compte la salle de musculation.

En effet, voilà maintenant 2 ans que cette activité a débuté (du matériel étant disponible et Laëtitia notre coach de step avait les compétences pour diriger cette activité.)

Il est vraiment souhaitable que cette activité se poursuive et se développe avec Laëtitia qui est très appréciée de tous les licenciés. Pour cela, il faut qu'une association se crée pour « voler de ses propres ailes ».

Il est toujours possible de venir découvrir les activités et de s'y inscrire.

N'hésitez pas à vous renseigner au : 02 99 96 58 33 / 02 99 96 75 25

Ou par mail : president072@epgv35.fr

Grymda

Pour finir le week-end de la fête communale en beauté, venez applaudir les danseurs et danseuses du Grymda d'Ételles au Théâtre de Vitré le **Dimanche 21 juin 2015 à 15 h !**

Information sur la vente des entrées sur <http://grymda.pagesperso-orange.fr>
Nadine Roinson
GRYMDA - Ecole de Danse
Tél. 06 79 52 99 64



Badminton

Découverte du badminton en mai et juin

Pendant toutes les séances des mois de mai et juin, le club de badminton ouvrira ses portes pour s'initier et découvrir ce sport.

le badminton à Ételles c'est :

- 80 licenciés dont 30 jeunes
- des entraînements le lundi, mercredi, jeudi et vendredi
- la possibilité d'inscription tout au long de l'année
- une soirée bad pour tous, le vendredi 29 mai à 20 h
- une participation à la journée des associations le 20 juin



Bureau du badminton qui accueille trois nouveaux membres Fabien Huteau, Arthur Lesage et Simeon Plet. Manque sur la photo Jacques Portanguen et Valérie Crochet.

Volley

La saison 2014/2015 se poursuit avec 4 équipes engagées en championnat avec un effectif de 33 licenciés.

A mi-parcours, l'équipe évoluant en Honneur est 1^{ère} de son championnat, 2 équipes en 1^{er} div se situent à mi-tableau, l'équipe inscrite en loisirs se fait plaisir.

Il est possible de rejoindre ces différentes équipes mixtes ouvertes à tous sans condition d'âge et ce, dans la convivialité et la bonne

humeur tous les vendredi soir à la salle. Noter, notre manifestation annuelle, en association avec Cante Navajo's Country, le samedi 30 Mai 2015 ancienne salle de sport pour un bal country.

Pour tout contact :

**Yves Jolivet - Tél : 02.99.96.52.17 /
Philippe Maunay - Tél : 02.99.96.68.62**



Association des commerçants et artisans

Le marché de Noël organisé par l'association des commerçants et artisans d'Étrelles a connu une forte affluence le Vendredi 19 Décembre. Les nombreux visiteurs ont pu découvrir des objets de décoration, bijoux, chocolats...etc ainsi que le vin chaud. Et de quoi se restaurer sur place. Une équipe de bénévoles, une vingtaine d'exposants locaux; voilà les ingrédients que le président Christophe Leroux allie



pour conserver la recette d'un marché de Noël réussi !!!

Merci à vous tous.

Le bureau
Marché de Noël

Pêche



Composition du bureau :
Président Alain Cournée, Vice-président Fauchaux Michel, Trésorier Riaudel René, Vice-trésorier Masson Jean-Pierre, Secrétaire

Masson Denise et Vice trésorière Godefroy Brigitte.

**Concours le 7 mars et le 19 septembre ;
prix des cartes à l'année 40€ adultes et
25 € enfants (14 ans)**

Rempoissonnement du 24 janvier :

- 50 kgs de gardon
- 50 kgs de carpes (3 kgs)
- 30 kgs de tanche

Un nettoyage de l'étang est prévu après la fermeture de la saison.

Le bureau

E.S.E BASKET



« Qui a dit que les années se suivent et ne se ressemblent pas ? »

Pas l'ESE en tous cas !

Après l'exceptionnelle dernière saison pour

la plupart des équipes, la 1^{ère} partie du championnat 2014/2015 nous offre des résultats prometteurs pour la fin de saison.

A mi-parcours et suite à la montée, les 2 équipes fanion seniors garçons se tiennent tout de même à la 2^e place de leur catégorie respective. L'équipe 3 masculine égale à elle-même, maintient son classement en milieu de tableau tout comme l'équipe féminine 2.

Quant à l'équipe senior féminine 1, elle progresse à la 3^e place.

Grâce à la passion des dirigeants, des formateurs et des bénévoles, le club vit des moments conviviaux, qu'il souhaite partager avec vous.

Pour plus d'infos, photos, dates, horaires matches, manifestations :

<http://www.etrellesbasket.fr>

Le bureau de l'E.S.E



Nous vous donnons rendez-vous

- **Le samedi 21 mars :** Sortie à l'Aurore (match contre Cergy Pontoise)
- **Le vendredi 27 mars à 19 h00 :** Soirée Tarot à la salle des sports
- **Le samedi 13 juin :** Tournoi des familles au complexe sportif
- **Le samedi 20 juin :** Forum des Associations – découverte du club (photos, diapos...)

Anim'Etelles



St Sylvestre

Anim'Etelles a repris le flambeau pour l'organisation du Téléthon. Pour une première année, totale réussite avec plus de 5000€ récoltés grâce aux dons et à la participation de nombreuses associations Etrellaises et de privés, nous avons reçu près de 150 cyclistes de Cesson-Sévigné qui ont récolté 3299 € qu'il faut additionner aux 5000€. Encore un grand merci à tous les participants et on vous attend encore plus nombreux en décembre prochain.

Le 31 décembre dernier l'association Anim'Etelles a décidé de changer l'animation qu'elle proposait depuis quelques années (bal de la St Sylvestre).

Un repas était proposé à 12h30 pour les personnes qui se retrouvent seules pendant les fêtes de fin d'année. Plus de 30 personnes

s'étaient données rendez-vous pour le repas et l'animation qui a suivi jusqu'en début de soirée. A la demande de l'ensemble des participants, l'association a déjà prévue de reconduire cette animation fin 2015, le nombre de place étant limitée, il sera prudent de réserver dès le début décembre. **Prochain rendez-vous avec Anim'Etelles le samedi 4 Avril pour la « chasse aux œufs » en début d'après-midi.**

Participation également au forum des associations du 20 juin prochain. Anim'Etelles apportera son soutien logistique pour cette grande journée qui se terminera par un bal des années 80 et le tirage du feu d'artifice.

Le bureau

Cabaretrelles

Depuis plusieurs semaines les membres du bureau de l'association Envies de Scène sont déjà dans les starting-blocks afin de mettre sur pied la dixième édition du Cabaretrelles qui se déroulera les 28 et 29 août dans l'ancienne salle des sports.

Pour cet anniversaire c'est un programme spécial qui sera proposé avec cependant comme chaque année des artistes amateurs et professionnels qui se produiront bénévolement pour la bonne cause puisque cette fois encore les bénéfices seront versés à une association qui vient en aide aux enfants.

Pour mémoire, l'édition précédente qui avait connu son succès habituel avec plus de 900 entrées payantes avait permis d'offrir un chèque de 4 600 € à l'antenne de Vitré de Loisirs Pluriel.

Chansons, humour, magie, danses seront au programme déjà en place avec cependant quelques innovations. C'est au cours d'une prochaine réunion que sera choisie l'association à qui reviendra les bénéfices de ces 2 soirées.



La Théâtrelle

LA THÉÂTRELLE SOUFFLE SES 30 BOUGIES

C'est dans les années 60, salle Saint-Hippolyte alors salle du patronage, que le théâtre à Etelles voit le jour, à l'initiative du père Bertin, curé de la paroisse. " À cette époque, il n'y a que deux représentations : l'une le soir de Noël, avant la messe de minuit, et la seconde en janvier. La mise en scène est alors assurée par Pierre Gouin", indique Marie-Thérèse Pannier, membre de la Théâtrelle.

Après une interruption de quelques années, le centre aéré La Ruche, pour aider au financement de l'association, relance l'activité de 1977 à 1981, sous la houlette de Thérèse Esnault. " Les séances se déroulent dans la salle de spectacle des Hairies. Si la scène est de bonnes dimensions, les coulisses par contre n'existent pas ce qui pose de sérieux problèmes."

Après un nouvel arrêt, un groupe rattaché aux "Genêts d'Or" présente:

" Le Congrès de la maréchaussée", mis en scène par Gaston Gousset. C'est en

1984 qu'est créée La Théâtrelle, avec comme président Jean-Claude Monnerie, le secrétaire Robert Burel et la trésorière Marie-Jo Audrouing.

Depuis cette date, la troupe, qui n'a jamais cessé d'exister, est devenue un rendez-vous incontournable des amateurs de théâtre. " Au nombre de six jusqu'en 2006, les représentations sont de neuf aujourd'hui. Depuis trente ans, 58 acteurs amateurs différents sont montés sur scène avec des succès marquants, comme Rendez-vous sur le banc ou Le casimir de la Léonie qui ont attiré plus de 1 800 spectateurs ", souligne Pierrick Bagot.

Depuis des années, les comédiens, décorateurs, bénévoles peuvent travailler dans de bonnes conditions grâce aux municipalités successives, qui ont toujours mis à disposition la Maison des associations et la salle Saint-Hippolyte, permettant ainsi de redistribuer 400 € chaque année à différentes associations :

en 2014, ont ainsi reçu un don, les Restos du cœur, le Téléthon, le Centre Anticancéreux



Eugène Marquis, Appel Détresse (comité d'Etelles), Debra France (soutien à Léo dans le combat contre l'épidermolyse bulleuse), Alisa (soutien aux adultes handicapés à Vitré), Loisirs Pluriel (lien entre les enfants valides et handicapés), AFA MICI (recherche sur la maladie des intestins, maladie de Crohn), Vaincre la mucoviscidose (soutien à Yaëlle).

Chaque année La Théâtrelle s'associe au Cabar'Etelles dans le soutien à l'association le dernier WE d'Août.

Merci encore à vous tous, de venir chaque année applaudir La Théâtrelle et ainsi participer au soutien des diverses associations.

Patrick SALMON
Président de la Théâtrelle

Mieux Vivre à Etreilles

Toute l'association s'active et se mobilise dans la vie communale. En décembre, elle a rejoint l'ensemble des associations étrelaises pour participer au Téléthon. Le 20 juin, elle sera présente au forum des associations. Dès à présent, elle a déjà commencé à préparer le rallye pédestre qui aura lieu le 7 juin.

Participation au Téléthon

Les membres de l'association ont participé aux animations du Téléthon le 6 décembre dernier. Comme un bon nombre d'associations Etreillaises, l'association "Mieux vivre à Etreilles" a voulu contribuer activement à la récolte de dons au profit du Téléthon. Ainsi, ses membres ont préparé un potage qu'ils ont servi aux personnes présentes à la randonnée organisée par la

Gymnastique Volontaire. Cinquante personnes ont participé à cette randonnée. Elles ont pu apprécier ce potage et donner une participation de 5 euros chacune.

Rallye Pédestre le 7 juin 2015

Les membres de l'association "Mieux Vivre à Etreilles" invitent tous les Etreillais, leur famille et leurs amis à participer au rallye pédestre qu'ils organisent le 7 juin 2015 pour découvrir ou redécouvrir Etreilles, ses quartiers, ses endroits insolites, ses richesses, son histoire.

Pour participer à ce rallye pédestre, il faudra constituer des équipes de 4 à 6 personnes maximum. Ce parcours sera agrémenté de moments ludiques et sportifs. Toutes les équipes se retrouveront le midi



pour partager le repas. Nous cloterons cette journée par la remise des récompenses et un moment convivial.

Le Bureau.

Tacots & Turbos de Stredell



Le Club NE PEUT FONCTIONNER SANS KEROZENE alors merci de remplir la fiche d'adhésion accompagnée d'un chèque de 25 euros à l'ordre de TTS et à retourner

à l'un des membres du bureau :

- Franck GUILLOU, président, 10, rue du champ des oiseaux 35370 Etreilles
 - Thierry PAILLETTE, trésorier, rue du champ des oiseaux 35370 Etreilles
 - Didier MESLIF, responsable logistique, rue du champ des oiseaux 35370 Etreilles
 - Jacques PORTANGUEN, secrétaire, 50 rue de la Champagne 35370 Etreilles
- 2015 est désormais entamé, c'est pour nous l'occasion de vous donner les dates des événements à retenir dans vos agendas pour les 6 prochains mois.
- Soirée festive le **07 mars** salle St Hippolyte à Etreilles,
 - Balade sur les routes de la Mayenne suivi de la visite de la cité du lait à Laval le **31 mai**,
 - Sortie aux Étangs d'Apigné le premier dimanche de Février et de juin et découverte du Salon Rétro Passion Engrenage à Rennes le **12 avril**.

Comme vous le voyez, TTS vous propose une sortie par mois alors profitez-en pour sortir vos véhicules en bonne compagnie! N'oubliez pas de visiter notre site Internet, régulièrement mis à jour, ainsi que notre page Facebook :

www.tts-bzh.fr

www.facebook.com/tacotsetturbosdestredell

Notre dernière actions... Participation au téléthon 2014 avec un atelier Contrôle des phares, pneu et aspirateur à l'intérieur des véhicules.



Agir pour eux

Voilà déjà 7 ans l'équipe de FABRICE avait rallié Argentré-du-Plessis à Lourdes en 1 semaine, et maintenant, c'est FABRICE qui va prendre ses bâtons de marcheur, et parcourir près de 700 km à pied. Départ le dimanche 3 Mai 2015.

L'objectif est de récolter des fonds pour la recherche médicale au profit de la Ligue 35 contre le cancer et l'association du professeur Morandi, chef du service de Neurochirurgie au CHU de Rennes.

Toute l'équipe vous prépare une soirée cassoulet au restaurant scolaire La Salle Saint Joseph le samedi 14 mars 2015 pour vous présenter le projet.

Et le 10 avril 2015, une marche parrainée des élèves du primaire et du collège La Salle St Joseph est organisée à Argentré-du-plessis.

**Vous remerciant d'avance merci
AGIR POUR EUX**



Relais de 70 Km

CANOË
COURSE à PIED
VTT

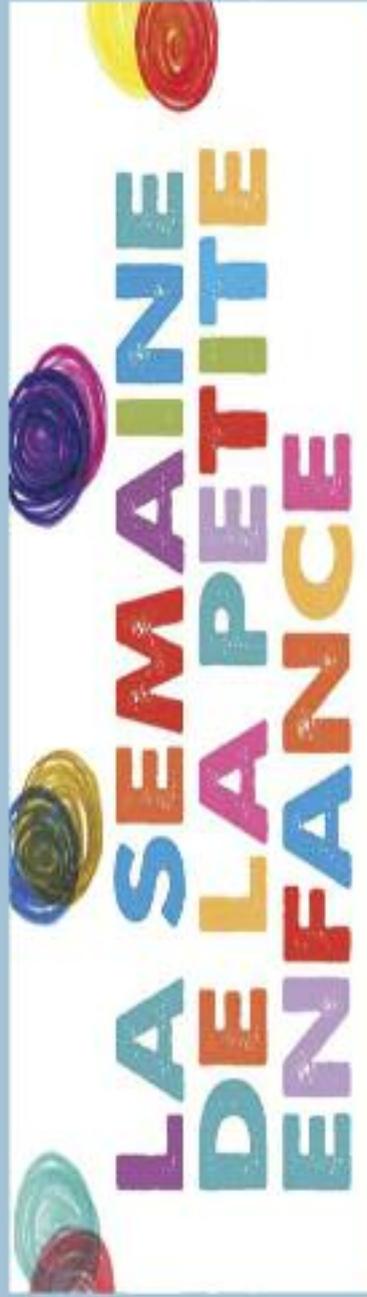
**Par équipe
de 3 ou 5
20 € par participant**



Le podium 2014 avec
Christophe Delestre, parrain de
cette 5^e édition, Paralathléte
en route vers les JO Rio 2016



DU 9 AU 14
MARS 2015



Thème national 2015 : « Rencontres avec la nature »

Organisée par le C.C.A.S d'Etreilles en
partenariat avec les associations (gratuit)

	LUNDI 9	MARDI 10	MERCREDI 11	JEUDI 12	VENDREDI 13	SAMEDI 14
Espace Jeux - Les Triathlon -	9 h 30-11 h 30					BABY SITTING Réunion d'information
Salle des Mariages						10 h-12 h Salle des mariages
Assistantes maternelles et parents						Inscription conseillée Auprès du Point Information Jeunesse Argentré
						Jeunes Etreillais
Conférence Débat						
La diversification alimentaire chez le jeune enfant						
20 h						
Salle des Mariages						
Parents Professionnelles						
Culture						
15 h 30- 17 h30						
Maison des Associations						
« Bibliothèque pour tous »						
Tout public						
RENCONTRE « Intergénération »						
10 h 15- 11 h30						
Maison de Retraite						
Assistantes maternelles						
Ballade						
Départ à 10 h 30 au plan d'eau vers le square « Petite Enfance »						
En fonction de la météo						
Pour tous						

Portes Ouvertes des Ecoles :

Ecole Privée Notre Dame de Lourdes : Samedi 28 Février 2015 (10 h à 12 h)

Ecole Publique Robert Doisneau : Samedi 14 Mars 2015 (9 h à 12 h)